



ADTCOC

Contexte et enjeux

Quel devenir pour le littoral du COTENTIN face au changement climatique

Présenté par l'ADTCOC, 2025-2026

Présentation de l'ADTCOC

L'Association de Défense du Trait de Cote du Cotentin est un **groupe de réflexion** constitué par des propriétaires fonciers (A.S.A/L), des professionnels de la mer, (conchyliculteurs, pêcheurs), des Acteurs économiques et touristiques... du littoral de la Manche pour :

Mission

- Montrer que **nous pouvons mettre en œuvre à court terme des solutions simples, réalistes, et financées**
- Constituer un groupe de pression pour obtenir de l'Etat et de ses services la prise en compte de la protection des personnes et des biens contre la mer, en **appliquant la législation**
- **Prévenir à la fois, les conséquences catastrophiques** des futures tempêtes exceptionnelles (Xynthia 2010), ainsi que les **délocalisations utopiques** juridiquement et financièrement.

Notre objectif : PROTEGER les PERSONNES & les BIENS

Ne pas avoir peur, mais expliquer la réalité et avoir le réalisme nécessaire pour faire face au changement climatique:
Nous pouvons encore vivre sereinement pendant au moins 30 ans... 50.... 100 ans.

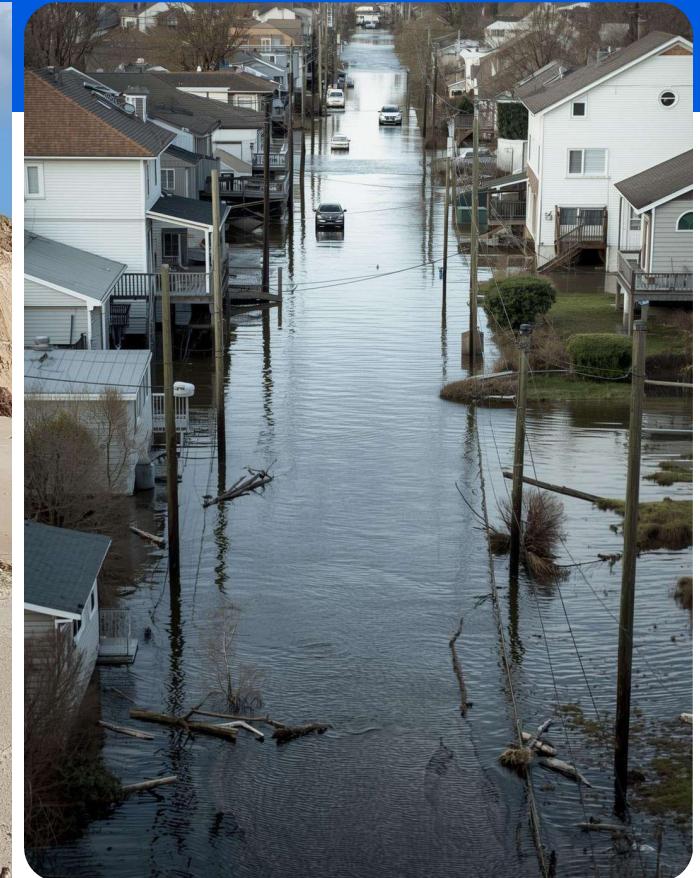
1- Quels sont les risques ?



La submersion



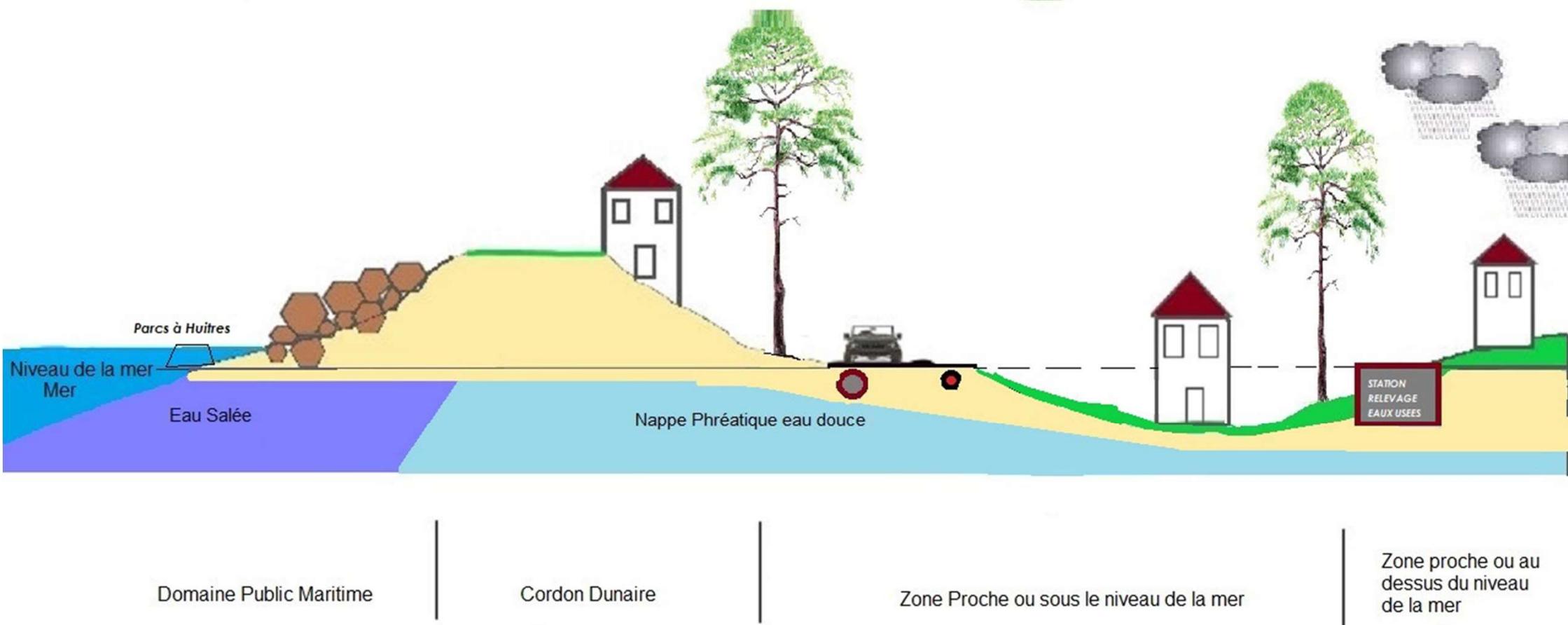
L'Erosion



Les inondations

1- Quels sont les 3 risques encourus par les habitants du littoral de la côte du Cotentin

LA SUBMERSION, L'ÉROSION ET LES INONDATIONS



A partir de quelle expérience?

En 2010, la tempête Xynthia provoque des inondations géantes en Vendée & Charente-Maritime – 53 morts dont 26 sur l'ensemble du littoral du 17.

**N'était-ce pas prévisible ?
Comment une telle tempête se traduirait sur notre littoral ?**



Pointe de L'Aiguillon lors de l'inondation provoquée par Xynthia il y a un an et aujourd'hui. Ici, beaucoup d'habitants ont refusé de vendre aux Domaines publics, malgré un projet de maisons sur pilotis.

Que font-il sur le littoral Atlantique?

Sur l'ensemble du littoral Atlantique, des travaux de protection durable sont réalisés depuis 15 ans, et sont toujours en cours:

'SUD OUEST'

La Rochelle : le quartier de Port-Neuf est désormais protégé contre les submersions marines



Sous le grain, la délégation emmenée par Jean-François Fountaine découvre les aménagements terminés des protections de Port-Neuf. © Crédit photo : Romuald Augé / SUD OUEST Par Philippe Baroux - p.baroux@sudouest.fr 6 mai 2021 Mis à jour le 06/05/2021 à 20h34.

Lancé à l'automne 2019, le chantier de protection du quartier de Port-Neuf contre les submersions marines touche à sa fin. Ouverture du site et de sa promenade prévue fin juillet

Les arbres seront plantés à la saison idéale, l'automne prochain. Mais, hormis la végétation, le point final au chantier de protection contre les submersions marines de Port-Neuf sera posé à la fin du mois de juillet. Alors, après les travaux de protection qui avaient été menés au Vieux Port et ceux conduits le long de la digue des Tamaris, le dernier maillon de défense du littoral urbanisé de La Rochelle s'en trouvera refermé. Jusqu'à la côte Xynthia + 20, l'élevation du niveau de la mer ne sera plus à redouter sur ce trait de côte. C'est ce que sont venus constater, lors d'une visite de chantier pilotée par Jean-François Fountaine, ce jeudi 6 mai, des élus de l'Agglomération rochelaise, de la Ville de La Rochelle, et nombre de représentants du quartier de Port-Neuf.

Juste retour, pour donner aux riverains à apprécier in situ les résultats des nombreux échanges qu'ils avaient eus avec les opérateurs. Lesquels, en amont de l'opération, avaient pris soin d'en exposer tous les enjeux...

**la Nouvelle
République.fr**

« Plus personne ne pourra tirer la chasse d'eau » : sur l'île d'Oléron, l'urgence face à l'érosion



Des ouvriers installent des gabions remplis de pierres sur la plage des Allassins à Grand-Village-Plage, sur l'île d'Oléron.
© (Photo AFP)

Par LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE AVEC AFP publié le 01/02/2026 à 13:54

À Oléron, près d'une station d'épuration, la collectivité édifie un rempart composé de filets de gabions, empilés devant la dune. Des travaux réalisés en urgence pour lutter contre l'érosion littorale.

Sur une plage de l'île d'Oléron, un engin entasse de gros filets de pierres contre un cordon dunaire. Des travaux sont réalisés en urgence [face à l'érosion littorale](#), qui menace la lagune d'infiltration des eaux traitées par une station d'épuration voisine. Un recul significatif du trait de côte était attendu pour 2030 mais les effets conjugués des tempêtes récentes et de la montée des eaux ont déjà rogné l'endroit sur 25 mètres, devançant les prévisions.

**ouest
france**

Des travaux d'enrochements pour renforcer le littoral de Noirmoutier

Des travaux d'enrochements se tiendront du 21 octobre au 25 novembre dans la commune de Noirmoutier-en-l'Île (Vendée). Ils ont pour but de ralentir l'érosion côtière.



Ces travaux ont pour but de ralentir l'érosion côtière. | ARCHIVES OUEST-FRANCE
Publié le 18/10/2024 à 15h33

La Communauté de communes de l'île de Noirmoutier (CCIN), avec le soutien de l'Association syndicale autorisée (ASA) des Dunes du Vieil, lance des travaux de sécurisation au Mardi Gras, qui débuteront le lundi 21 octobre, pour une durée de cinq semaines. Ils prévoient la création d'un perré en enrochements entre la cale du Mardi Gras et l'épi maçonné de La Clère. « Après les tempêtes de l'hiver dernier, le littoral a subi un recul du trait de côte, entraînant une érosion significative à proximité directe d'un quartier d'habitations. La création de ce perré, d'environ 120 mètres, vise à atténuer les phénomènes de creusement des eaux et d'érosion », explique la CCIN. Le coût de 170 000 € hors taxe, sera financé à parts égales par l'ASA des Dunes du Vieil et la CCIN. L'ouvrage sera conçu avec une pente douce pour minimiser l'impact visuel et sera principalement enterré sous le niveau de la plage. La crête du perré atteindra le niveau actuel de la dune et sera fixée sur la partie rocheuse assurant ainsi une fondation solide et durable. Les propriétaires de bateaux sont appelés à déplacer leurs embarcations hors de la zone afin de garantir le bon déroulement des travaux. Le stationnement sera interdit sur la rue du Mardi-Gras, la rue du Canal et la rue des Dunes du 21 octobre au 25 novembre.

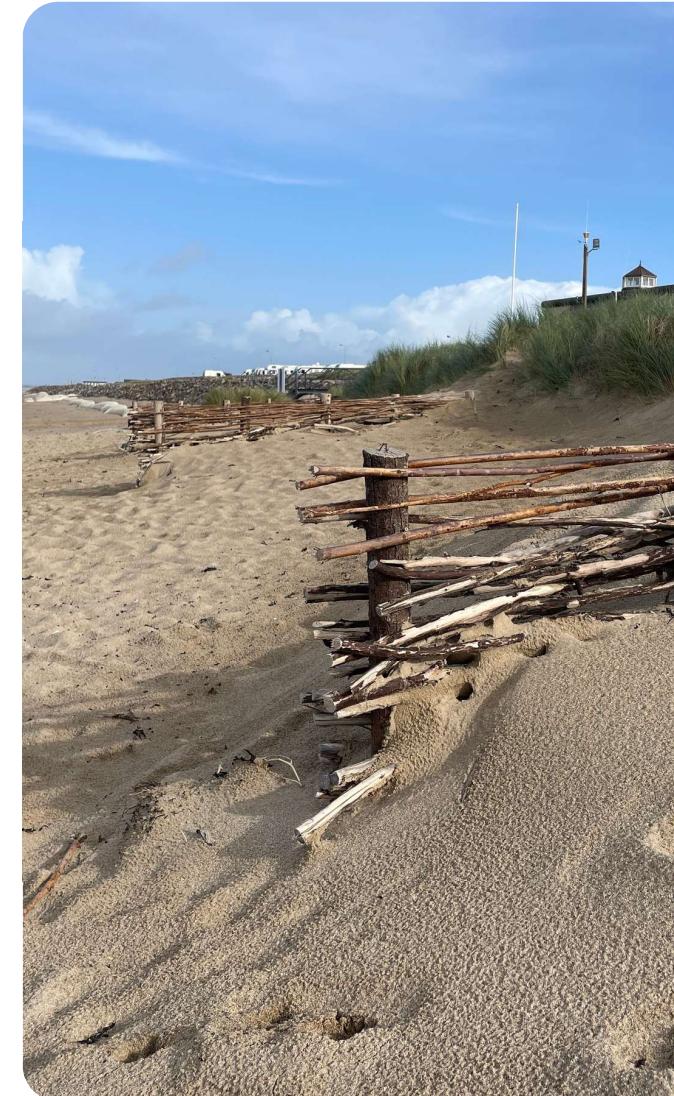
Deux stratégies possibles

Deux possibilités :

- Laisser faire la nature et recomposer l'espace littoral....
- Protéger les personnes et les Biens dès aujourd'hui et s'adapter au fur et à mesure de l'évolution.

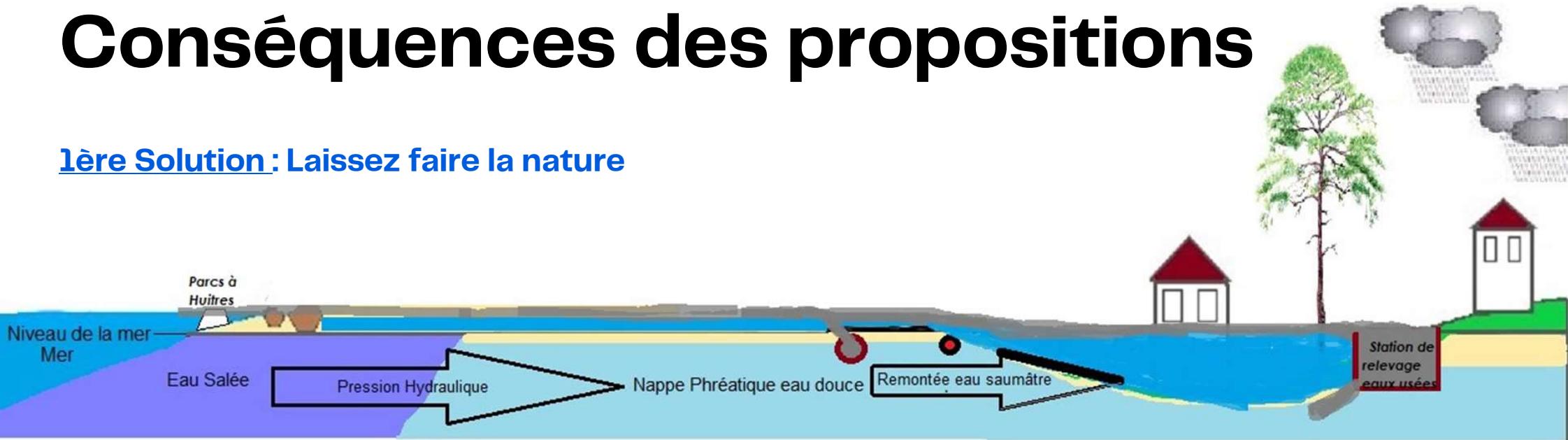
Les experts :

- LE GIEC, Groupe intergouvernemental expertise sur le Climat
 - La mer montera d'un mètre vers 2100
 - Le nombre et la violence des tempêtes augmenteront
- LE CEREMA, Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
 - Prévenir plutôt que de subir et prévoir les relocalisations, Soutenir la création d'ASA
- Les services de l'État, DDTM, DREAL,...
 - Pas de plan de financement des délocalisations et législation contradictoire conduisant à des recours sans fin
 - Laisser faire dans une orientation dogmatique de protection environnementale



Conséquences des propositions

1ère Solution : Laissez faire la nature



Quelles Conséquences pour les habitants du littoral de la côte du Cotentin :

- **Relocalisation** : quel cout? Y aura-t-il une indemnisation?
Combien de recours juridiques sans fin? (Juris Signal Soulac/Mer)
- **Pollution** : La submersion entraînera le débordement du réseau d'assainissement et la pollution des nappes phréatiques et des parcs à huîtres. Quels couts pour les collectivités? Quelles conséquences pour l'environnement? (C.env L211-1 & suiv)

Quelle connaissance du risque local de la part des services de l'Etat?

**LA PRESSE
DE LA MANCHE**

**En cas de grande marée et de tempête type
Ciaran, faudra-t-il évacuer le littoral ?**

Publié le 5 févr. 2025 à 7h02

Une étude de Météo France a été vaguement évoquée lors d'une réunion à Baupre le 3 février 2025, qui pose l'extrême urgence d'agir pour se protéger des prochaines tempêtes.



Lors de son passage sur le département de la Manche, les 1er et 2 novembre 2023, la tempête Ciara avait violement frappé. Qu'en sera-t-il de la prochaine ? ©Archives – Jean-Paul BARBIER
Par Géraldine Lebourgeois Publié le 5 févr. 2025 à 7h02

Une étude de Météo France, dont on sait peu de choses à la date du **3 février 2025**, évoquée au détour d'une **intervention du préfet de la Manche** lors d'une réunion publique à Baupre (Manche), annonce le **péril face à la prochaine tempête** qui aura la **puissance** de Ciaran. Le préfet a évoqué **11000 personnes à évacuer**

Que Faire?

Le Télégramme

« C'est criminel de laisser faire la mer » : cette association défend le maintien des protections du littoral

Par Mathieu Le Maux, Publié le 09 février 2026 à 11h32, modifié le 09 février 2026 à 11h:

Crée en décembre 2025, la Société des amis du trait de côte de Port-Blanc et Buguélès, à Penvénan, conteste la stratégie du « laisser faire la mer ». Son président Daniel Postel-Vinay plaide pour l'entretien des ouvrages existants, selon lui « efficaces pour les prochaines décennies, à condition d'être entretenus ».



Daniel Postel-Vinay, président de la Société des amis du trait de côte de Port-Blanc et Buguélès, à Penvénan, devant un enrochement selon lui « à reprendre », dans le cadre d'un partenariat public privé : « J'ai proposé d'en financer une partie, on ne m'a jamais répondu » (Le Télégramme/Mathieu Le Maux)

« Nous sommes très inquiets pour l'avenir du trait de côte, très fragile à Penvénan. » Depuis décembre 2025 et la création de la Société des amis du trait de côte de Port-Blanc et Buguélès, son président Daniel Postel-Vinay et trois autres riverains du quartier de Crec'h Avel tentent « d'apporter une analyse critique aux élus de Lannion-Trégor Communauté ».

Conséquences des propositions

2ème Solution : Protéger les personnes et les Biens dès aujourd'hui et s'adapter au fur et à mesure de l'évolution.



Quelles Conséquences pour les habitants du littoral de la côte du Cotentin :

- **Quel coût** : Environ 3000€ du mètre linéaire, finançable par les ASA, les communes et les intercommunalités.
- **Avantage** : Protection contre les pollutions des terres et de la mer. Limite les délocalisations à court terme, permet la recherche du mode de financement à long terme
- **A long terme** : Possible évolution des zones à protéger, et celles à abandonner en fonction de l'évolution climatique

Quelles responsabilités ?

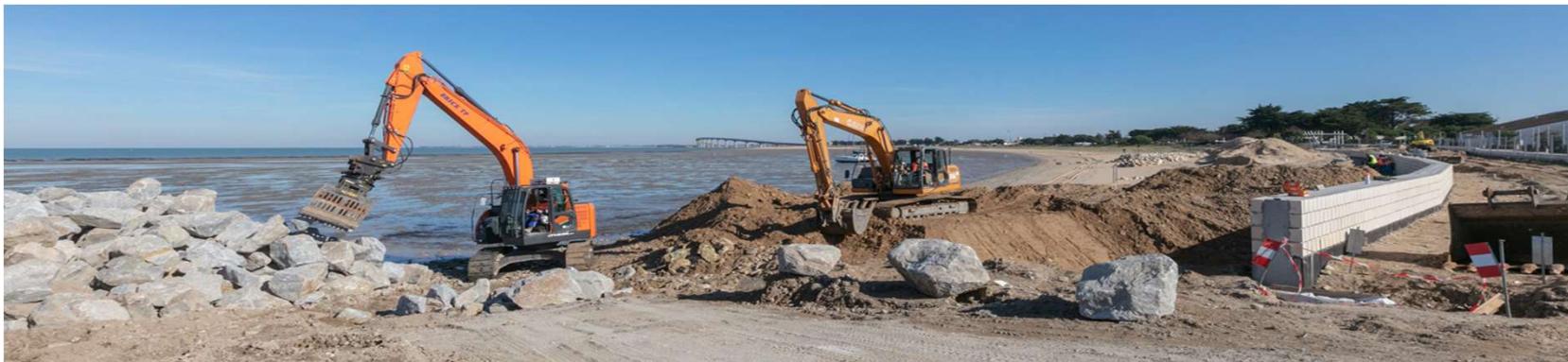
La protection du littoral relève d'une responsabilité collective

- 1/ **Les propriétaires fonciers à travers les ASA**, établissement public doit assumer sa mission de service public, les ASA ont une obligation de moyens pour la réalisation d'ouvrage de protection contre la mer des propriétés privées (Art 33 de la loi du 16 septembre 1807)
 - **Mais ces ASA dépendent des services de l'Etat qui ne leur autorise pas la réalisation d'ouvrage de protection des personnes et des biens contre la mer.**
- 2/ **La commune et son maire**, parallèlement le maire garde la **responsabilité d'assurer la prévention des catastrophes naturelle (CGCT L2212-2)** alors que les services de l'Etat refusent la construction d'ouvrage pour protéger ses mêmes administrés.
- 3/ **Les Intercommunalités** ont **la responsabilité de la GEMAPI depuis 2018**, elles doivent se saisir des risques d'inondations et de submersions mais le font-elles?
- 4/ **L'ETAT** : La doctrine environnementale de l'état depuis 2021, avec la loi climat et résilience est un **renoncement à protéger ses côtes pour laisser faire la nature** et reporter le risque submersion sur la responsabilité des communes (décret liste), par la préemption et la délocalisation qui coûte 100 fois plus cher que des ouvrages de défense contre la mer.

**L'ADTCOC se bat contre
cette situation dangereuse
pour les maires, pour les
habitants et pour
l'économie de la Manche**

Notre méthode

- 1/ Préservons** dès aujourd'hui ce qui peut et doit encore l'être
- 2/ Exigeons, dans l'attente des financements d'un PPA à 30 ans :**
 - > La possibilité aux élus d'agir localement pour **la protection de notre côte** et de son cordon dunaire comme en Atlantique
 - > la mise en place de Programme d'action pour la prévention des Inondations (PAPI) comme en Charente-Maritime et l'actualisation des PPRL
- 3/ Participons** (habitants et professionnels) à la Mise en Oeuvre sur le très long terme de 30 à 100 ans, pour organiser, financer et planifier les solutions
- 4/ Prévoyons** dès aujourd'hui une coordination des projets sur le département



Travaux de protection du littoral de Charente-Maritime (Rivedoux)

Nos Questions

1/ A court terme, la relacalisation est impossible:

- Comment les intercommunalités doivent assurer la protection contre les submersions et les inondations sur toutes les zones urbanisées ?
- Comment les ASA et les communes doivent-elles assurer leur mission de protection des personnes et des biens?

2/ S'il doit y avoir Relocalisation

- , Ou devons-nous nous installer? (situation des campings, des conchyliculteurs, Des habitants des zones basses)
- Qui finance l'expropriation, la destruction, la reconstruction? Sur quelle base?



Construction digue Saint-Trojan (17) (Source conseil départemental Charente-Maritime)

Un Témoignage:

Exemple du sauvetage du restaurant “le grand Herbet” à Blainville grâce à un enrochement. (*Témoignage de Patrick LIRON, anc. gérant*)

mars 2008, une forte tempête réunit les 3 critères (dépression, marée et vent) et occasionne **un mètre de surcote à marée haute**.

Conséquence :

- La dune est fortement fragilisée et notre bâtiment est inondé, et pique du nez.
- Refus de prise en charge par l'assurance du sinistre, l'activité Ciale impossible
- Impôts et charges à payer malgré l'arrêt d'activité , pouvant entraîner la fin d'activité

mai 2008, Finalement l'assureur prend le sinistre dans la case « effondrement »

juin 2008, le décret de **catastrophe naturelle** est paru au journal officiel.

Actions :

Alerte des médias, et politiques à constater les dégâts.

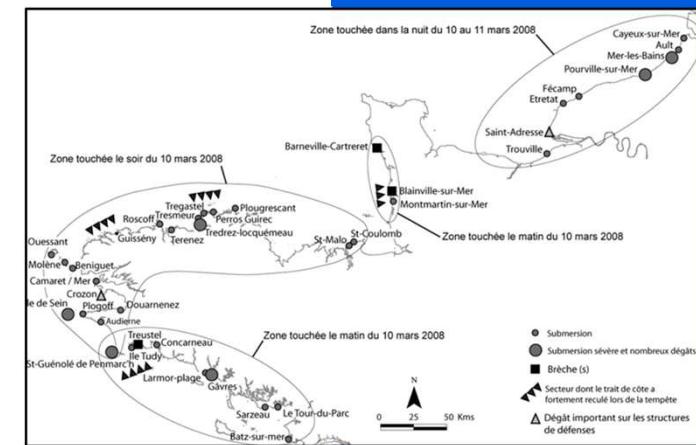
Décision de **sauver le site très rapidement pour son activité économique** : unique moyen de descendre à la mer pour les professionnels conchyliculteurs, pêcheurs, touristes , deux restaurants, zone d'activités conchyliques de Coutainville.

- Les travaux d'enrochement commencent, le pont est refait à neuf,

Restaurant redressé par une technique d'injection de béton sous le bâtiment,

juin 2009 Réouverture du restaurant.

- Cela fait presque 20 ans que cet ouvrage consolidé a permis de poursuivre une activité économique.



Les Projets de protections

1/ ASA de Jullouville – 970 propriétaires

- Réalisation d'un nouvel enrochement sur 235 m pour protéger 2 résidences, 8000 T de granit, coût 750 K€, travaux réalisés en 2024. Une nouvelle étude est en cours pour le confortement et imperabilisation de la digue sur 1100 m. Dossier en cours auprès de la DDTM., nouvelle Etude d'impact I.S.L

2/ ASA Kairon – 654 propriétaires

- Travaux de remise en état de la digue, repositionnement du Perré côté Nord et Sud du poste de secours. Dossier en cours auprès de la DDTM.

3/ ASA Saint Martin de Bréhal-Coudeville – 1200 propriétaires

- Etude confiée à Géolithe pour assurer la stabilité, la durabilité et la fonctionnalité des 2150 m de digue (enrochements). Dossier en cours auprès de GTM (Granville Terre & Mer)

4/ ASA Coutainville Nord – 960 propriétaires

- Consiste à relier par une protection souple (Enrochements) l'extrême nord de la digue de Coutainville et la pointe sud de celle de Blainville pour protéger la zone conchylicole, les infrastructures et zones urbanisées situées derrières , sous le niveau de la mer.
- Dossier en cours auprès de la CBM – Contexte PAPI

5/ ASA Hauteville sur Mer- Anneville – Mont Martin S/Mer – 1000 propriétaires

- La CMB mène des études sur les systèmes d'endiguement pour déterminer si besoin de renforcer, surelever, ou compléter – Contexte PAPI . L'ASA a perdu sa concession sur le DPM. Inquiétude sur l'entretien annuel des digues

Les Projets de protections

6/ ASA Saint Germain sur AY plage – 845 propriétaires

> Demande d'autorisation Environnementale auprès de la DDTM en cours depuis 2019 pour renovation de 180 m de l'enrochement SUD, Instruction en cours avant enquête publique, travaux prévus pour Hiver 2026. En solution provisoire, 2000 m³ de Tangue ont été autorisés et déposés en Nov 2025 pour éviter une brèche dans le cordon dunaire en cas de forte marée et de tempête. Etude d'impact I.S.L.



7/ ASA Dennevile : – 571 propriétaires

- Demande concession du DPM sur 1400 m du littoral de Dennevile Plage
- Demande d'autorisation de travaux auprès de la DDTM en cours pour rénovation de l'enrochement SUD
- Mise en place d'un Batardeau à la calle pour prévenir des risques submersion des zones basses.

8/ ASA Saint-lô d'Ourville – Canville – 30 propriétaires

Après acte de vandalisme des portes à marée en 2016, demande de reparation à la DDTM

- Etude technique sur les hypothèses de reparation aboutissant à une demande de suppression des portes de la part de la DDTM, Eleveur contraint de réduire son troupeau de 250 à 20 têtes suite à la reduction des paturages exploitables
- Remplacement d'une porte à marées par un batardeau en attendant la reparation des portes.



9/ ADSL Siouville – 300 propriétaires

> Digue souple par enrochement « homogène » sur le linéaire complet de 1000 m

Dossiers en cours : Réactivation du dossier technique ISL 2016 et modification/extension au linéaire urbain global, évaluation environnementale en cours .



10/ ASA Hameau des Monniers-Réville– 20 propriétaires

> Demande de construction d'un épis rocheux supplémentaire pour éviter l'érosion



Agir maintenant

- Des échéances électorales arrivent très prochainement, vos maires siègent dans les communautés de communes ou d'Agglomération (Etablissements Publics de Coopération Intercommunal, **EPCI**).
- Ces EPCI ont un rôle prépondérant car ils ont délégation d'action sur les **Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL)** qui vont recomposer nos territoires de demain à travers le **Plan Partenarial d'aménagement (PPA)**, le **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)**
- Ces décisions impactent également la vie économique de nos littoraux et nos infrastructures.

Sollicitez vos élus, demandez-leur de se positionner pour agir rapidement et vivre sereinement sur notre magnifique littoral de la Manche dont l'économie et le tourisme attirent toujours plus de monde.

Calendrier des rendez-vous dans la Manche

- **14 novembre** – 1ère réunion publique à Port-Bail-sur-Mer - la Salle Polyvalente - 18h00
- **28 novembre** – 2nd réunion publique à Saint-Lô – Salle de conférence du Phoenix - 18h00
- **11 décembre** – 3ème réunion publique à Coutainville – L'Espace culturel d'Agon- Coutainville -18h00
- **6 février** – 4ème réunion publique à Barfleur Salle Le Mora - 18h00
- **12 février** - 5ème réunion publique à DRAGEY-RONTHON - 18h00

Comment nous soutenir?

Signer la pétition !

En ligne >>



- Site: www.adtcoc.fr
- Pour les personnes morales (communes, ASA, Professionnels de la mer, de la terre...)

Adhérez à l'ADTCOC: contact@adtcoc.fr

06 04 10 55 60

PETITION

POUR LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS CONTRE LA MER



Face à la mer qui monte et un Etat immobile, l'ADTCOC agit avec des solutions concrètes pour éviter le pire, avant qu'il ne soit trop tard !

ADTCOC

L'Association de Défense du Trait de Côte du Cotentin (ADTCOC) rassemble aujourd'hui les associations syndicales (ASA*, ASL**) et les professionnels de la mer dans un front commun : protéger, alerter, agir. Nous refusons l'impuissance face aux attaques de la mer. Nous portons une vision lucide mais constructive : protéger notre trait de côte, c'est préserver un territoire, des métiers, une qualité de vie, un patrimoine humain et économique irremplaçable.

Face à l'urgence, nous défendons une approche pragmatique et cohérente, respectueuse de l'environnement mais sans naïveté : chaque année perdue est une faille de plus sur notre cordon dunaire ou sur nos ouvrages, une fragilité de plus pour nos villages.

Pour protéger les personnes et les biens contre la mer sur l'ensemble des côtes de la Manche, avant qu'une catastrophe naturelle ne survienne, l'ADTCOC demande aux services de l'Etat d'autoriser sans délai, et sans exigences procéduraires la réalisation d'ouvrages comparables à ceux de la Côte Atlantique (Charente-Maritime, Vendée)

Oui je soutiens l'ADTCOC dans sa démarche

Et suivant mes possibilités : J'apporte mon soutien financier, sur le lien <https://www.helloasso.com/associations/adtcoc>

Identité:

Nom :

Prénom :

Adresse Mail :

Je signe :

Vous pouvez consulter notre site www.adtcoc.fr

* ASA : Association Syndicale Autorisée, établissement public à caractère administratif ayant une mission de service public ** ASL : Association Syndicale Libre, association syndicale de propriétaires de droit privé



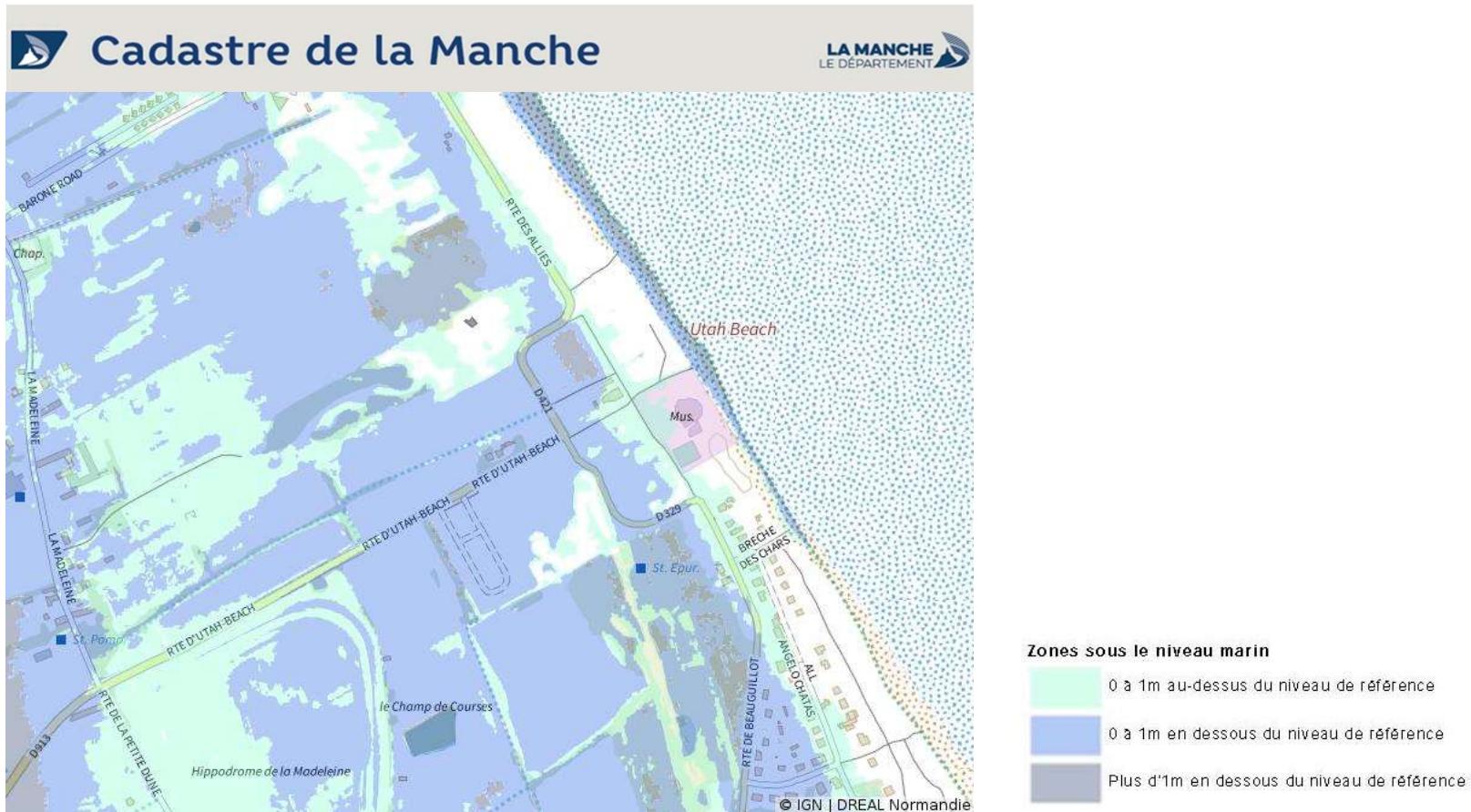
ADTCOC

Annexes

- Situation cadastrale des communes bâties du littoral de la Manche
- Pour exemple Plan d’Action de Prévention contre les Inondations de Charente-Maritime

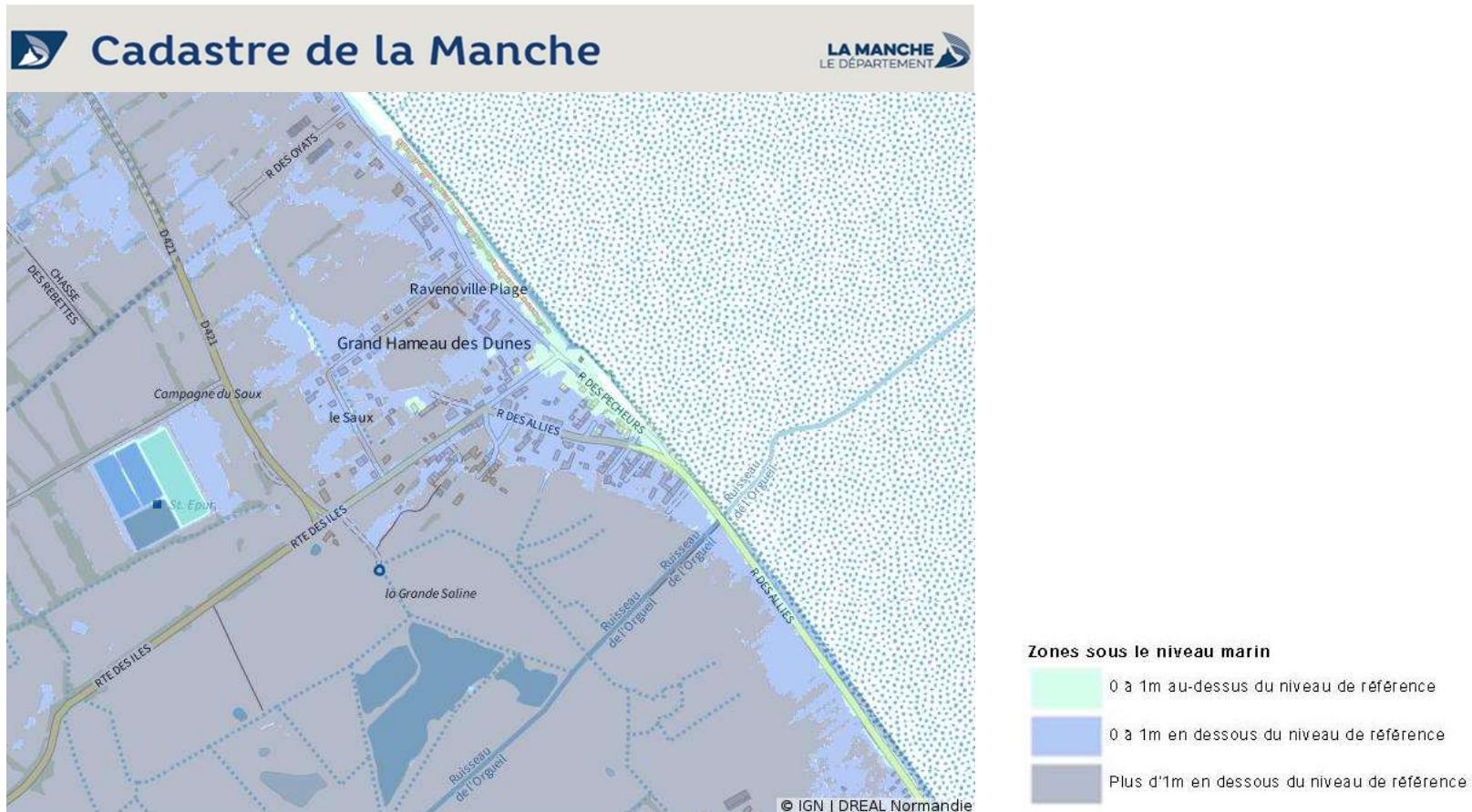
A PARTIR de QUELLES DONNEES?

Situation cadastrale de UTAH BEACH



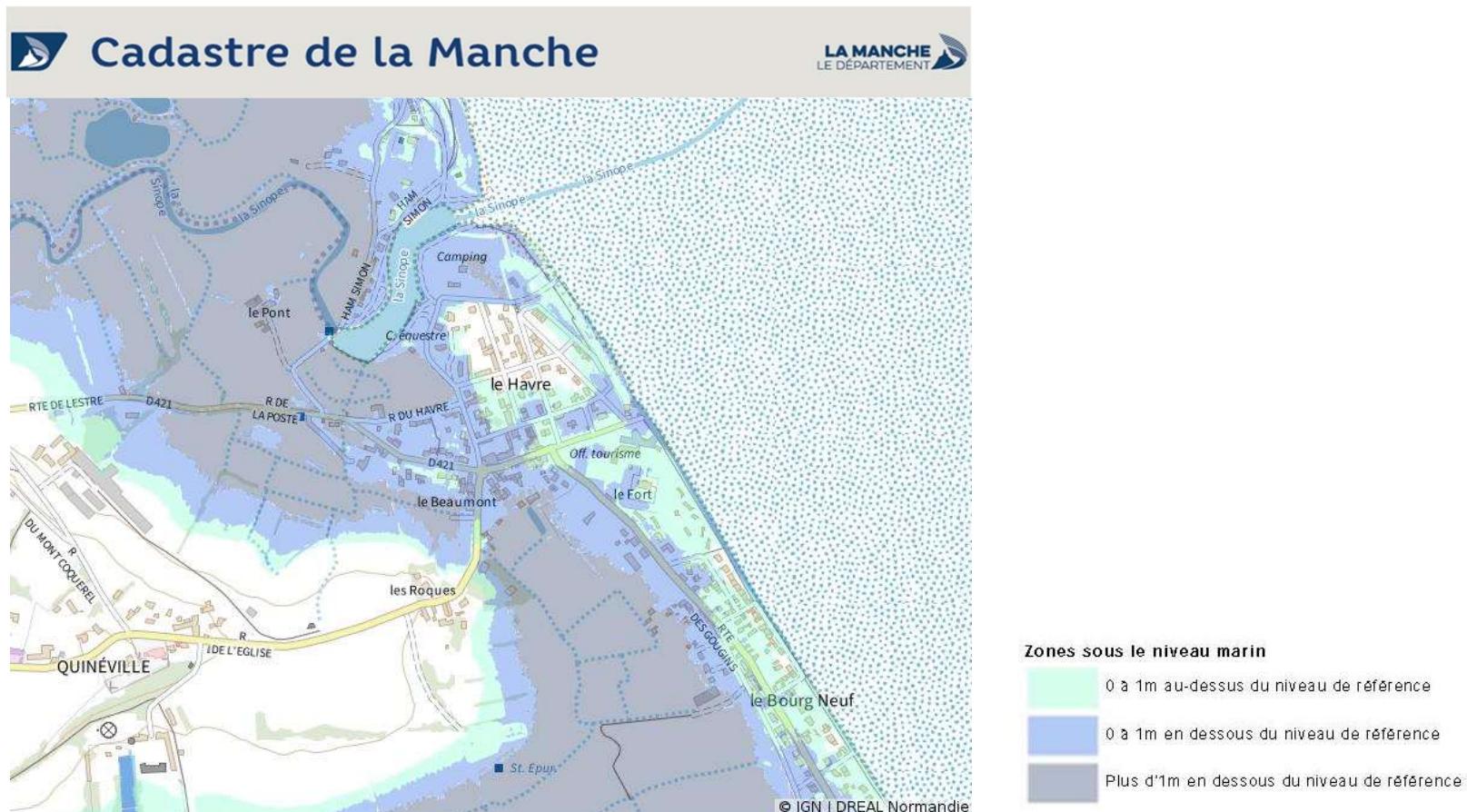
A PARTIR de QUELLES DONNEES?

Situation cadastrale de RAVENOVILLE



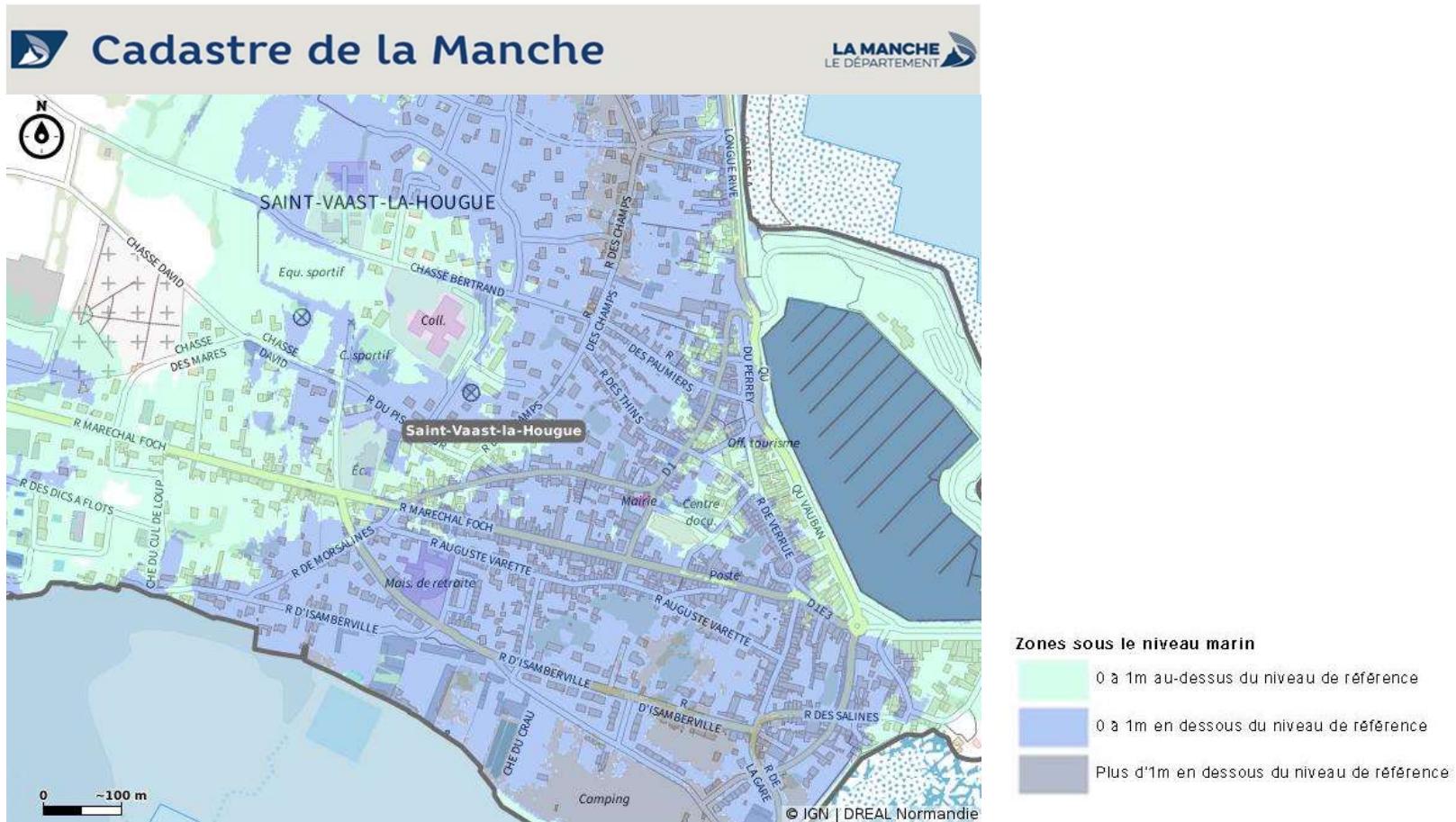
A PARTIR de QUELLES DONNEES?

Situation cadastrale de QUINEVILLE



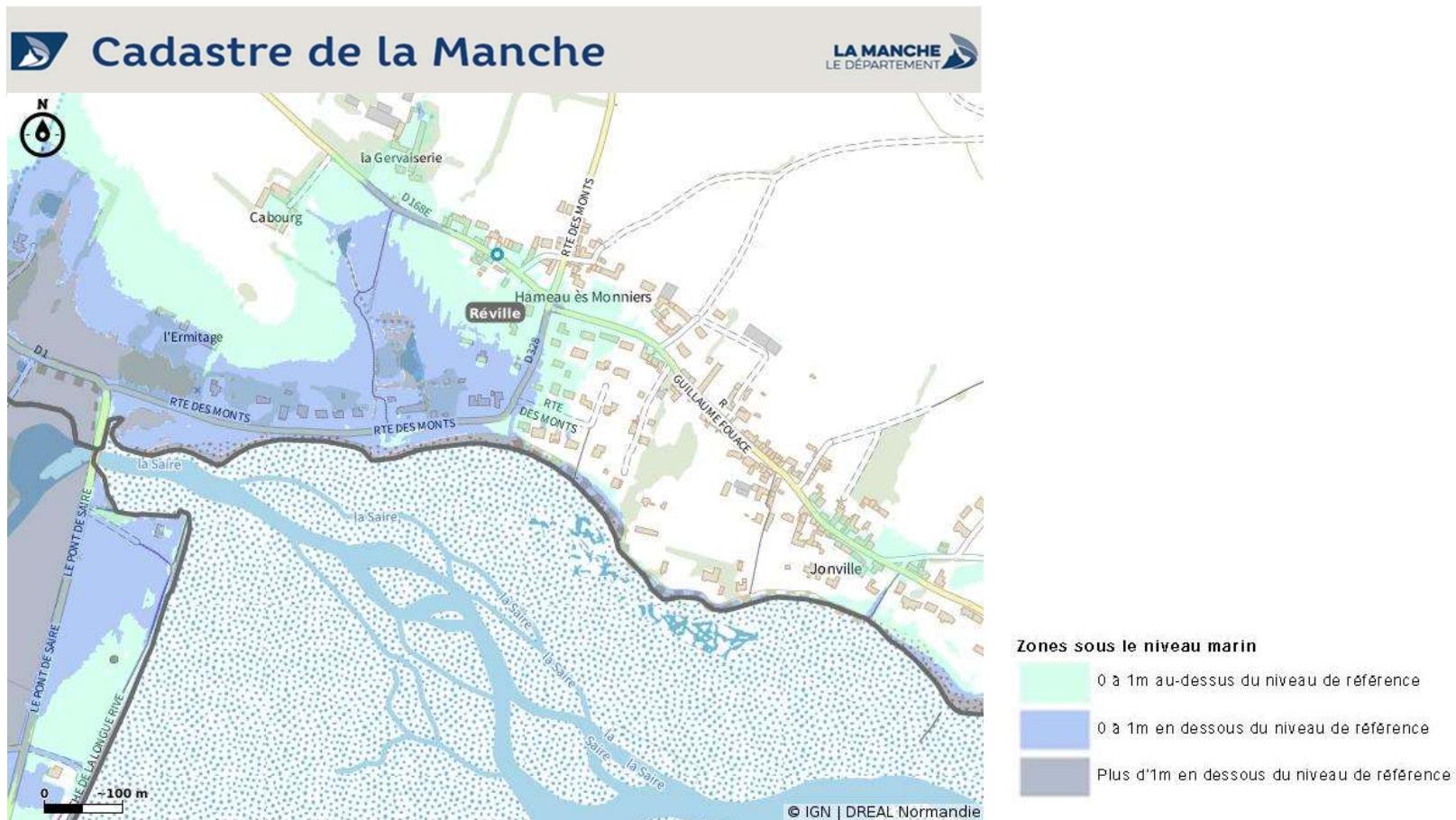
A PARTIR de QUELLES DONNEES?

Situation cadastrale de St Vaast La Hougue (centre)



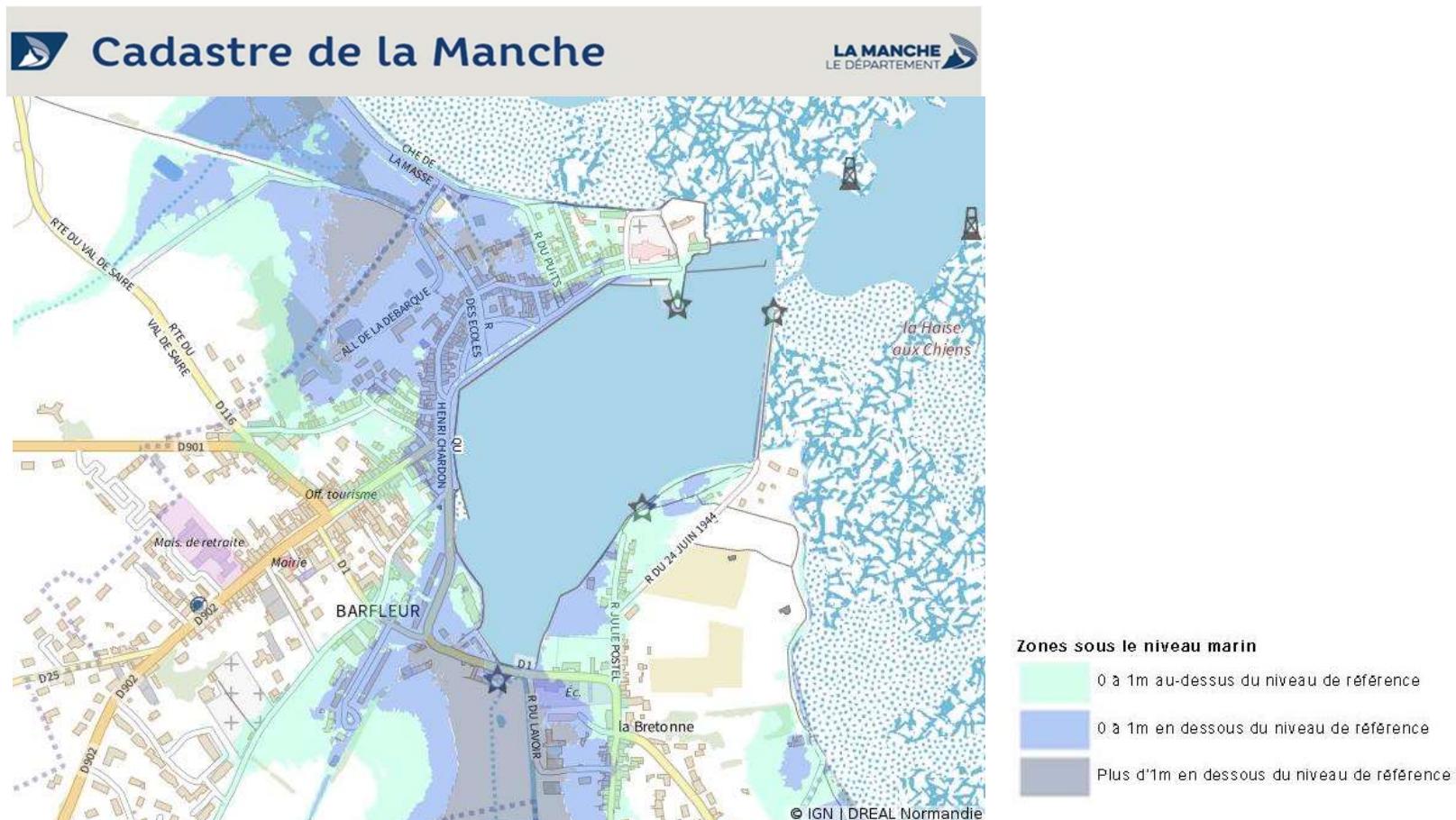
A PARTIR de QUELLES DONNEES?

Situation cadastrale de Réville



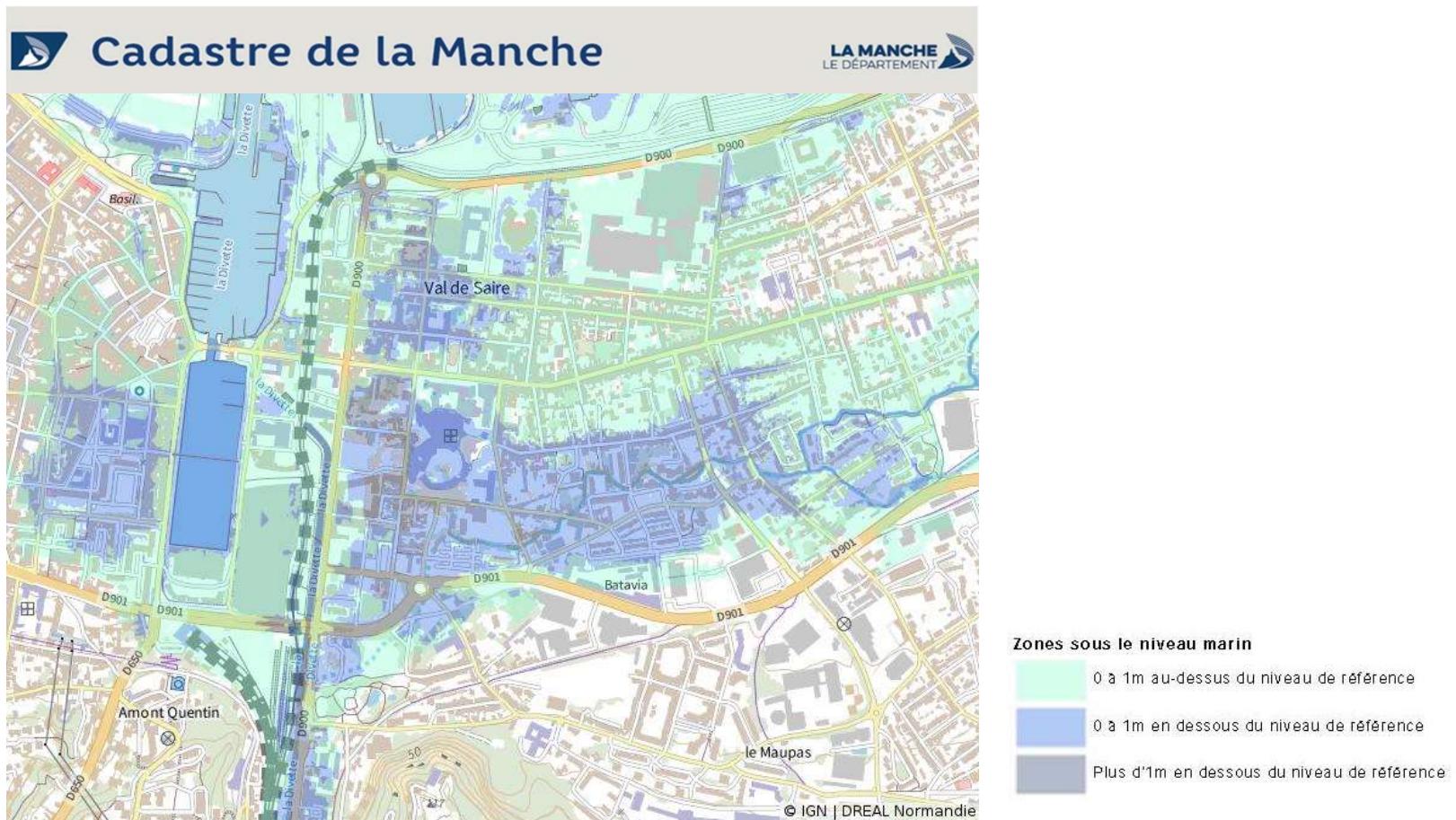
A PARTIR de QUELLES DONNEES?

Situation cadastrale de Barfleur



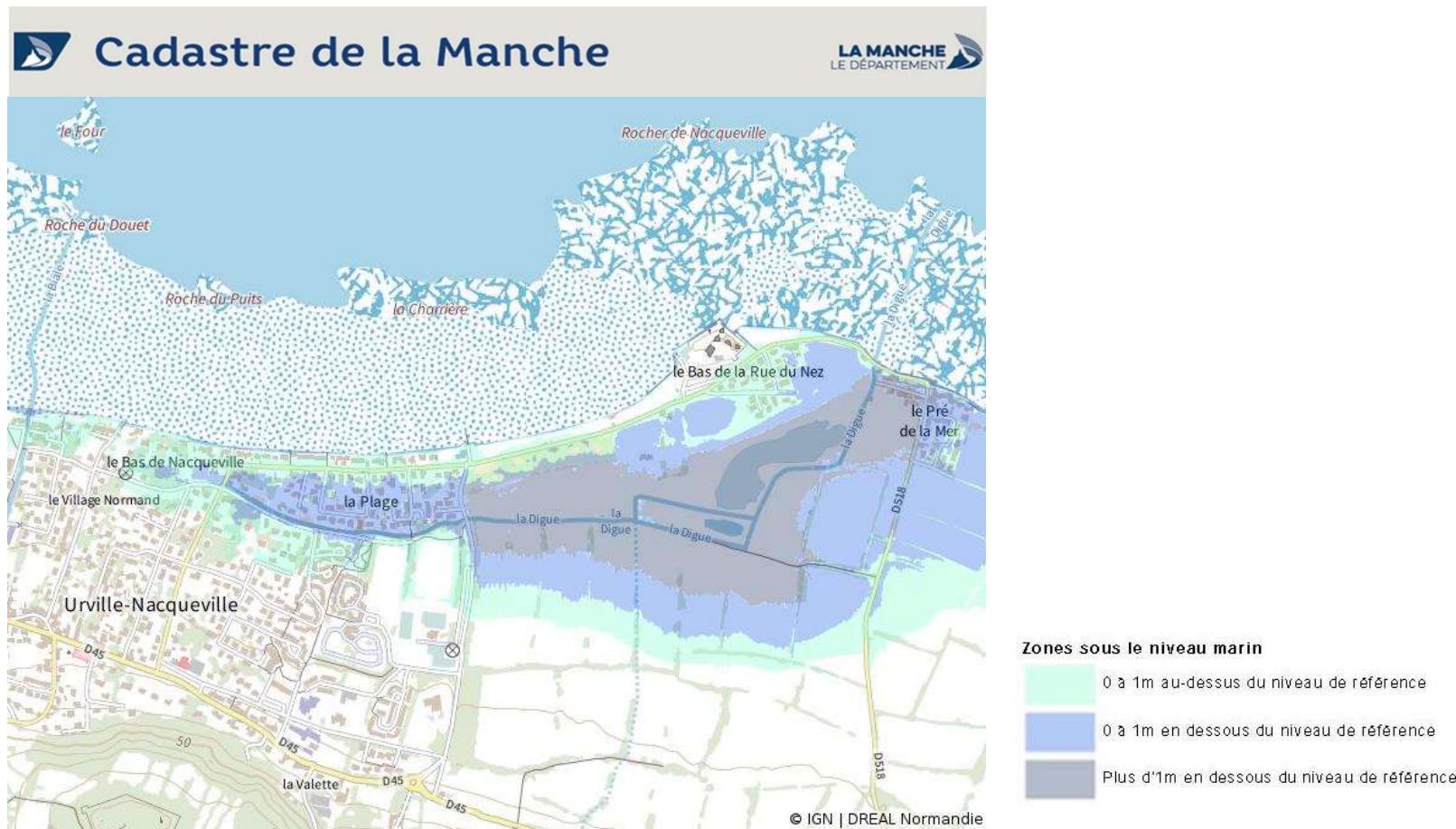
A PARTIR de QUELLES DONNEES?

Situation cadastrale de Cherbourg



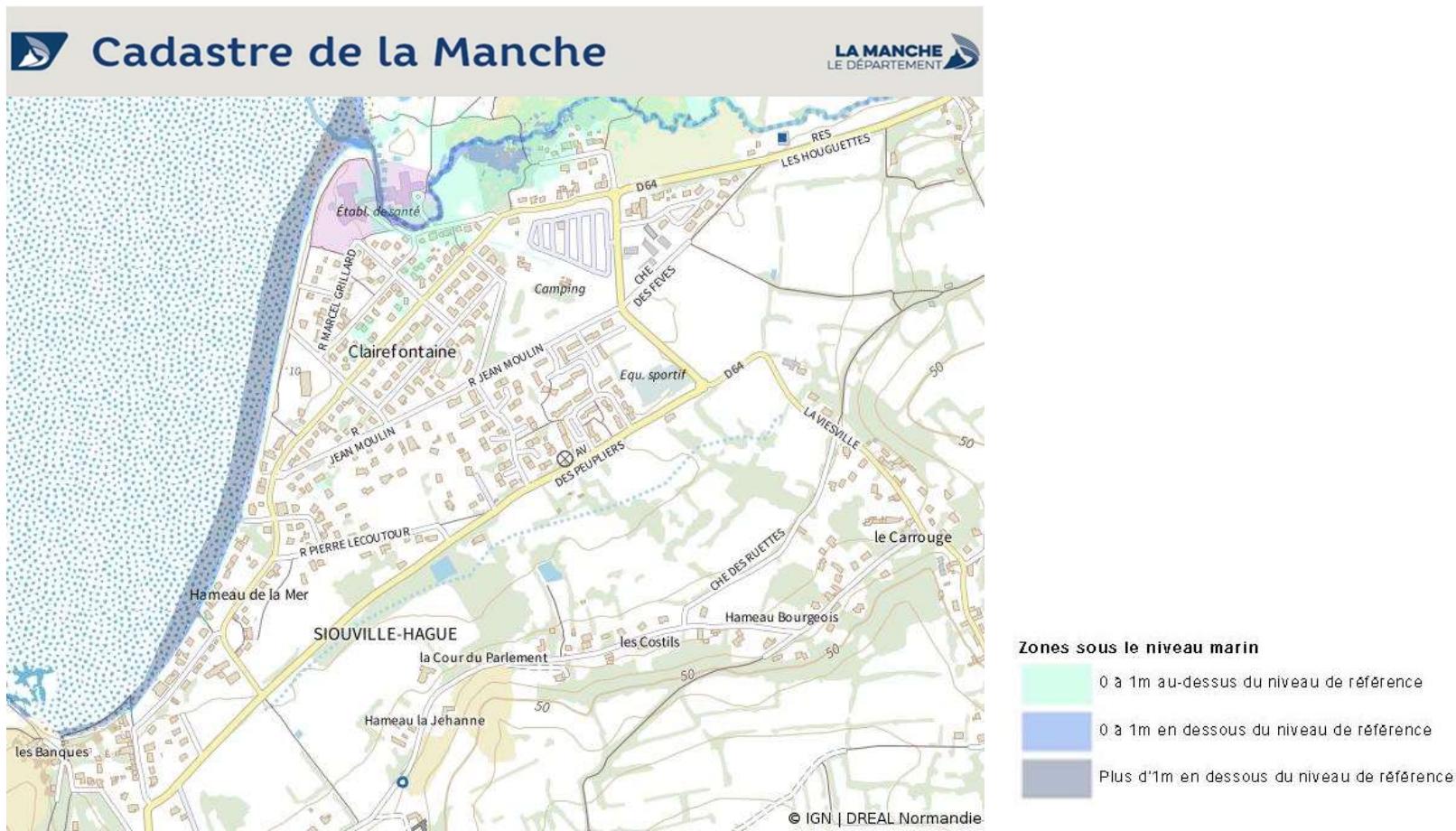
A PARTIR de QUELLES DONNEES?

Situation cadastrale de Urville-Nacqueville



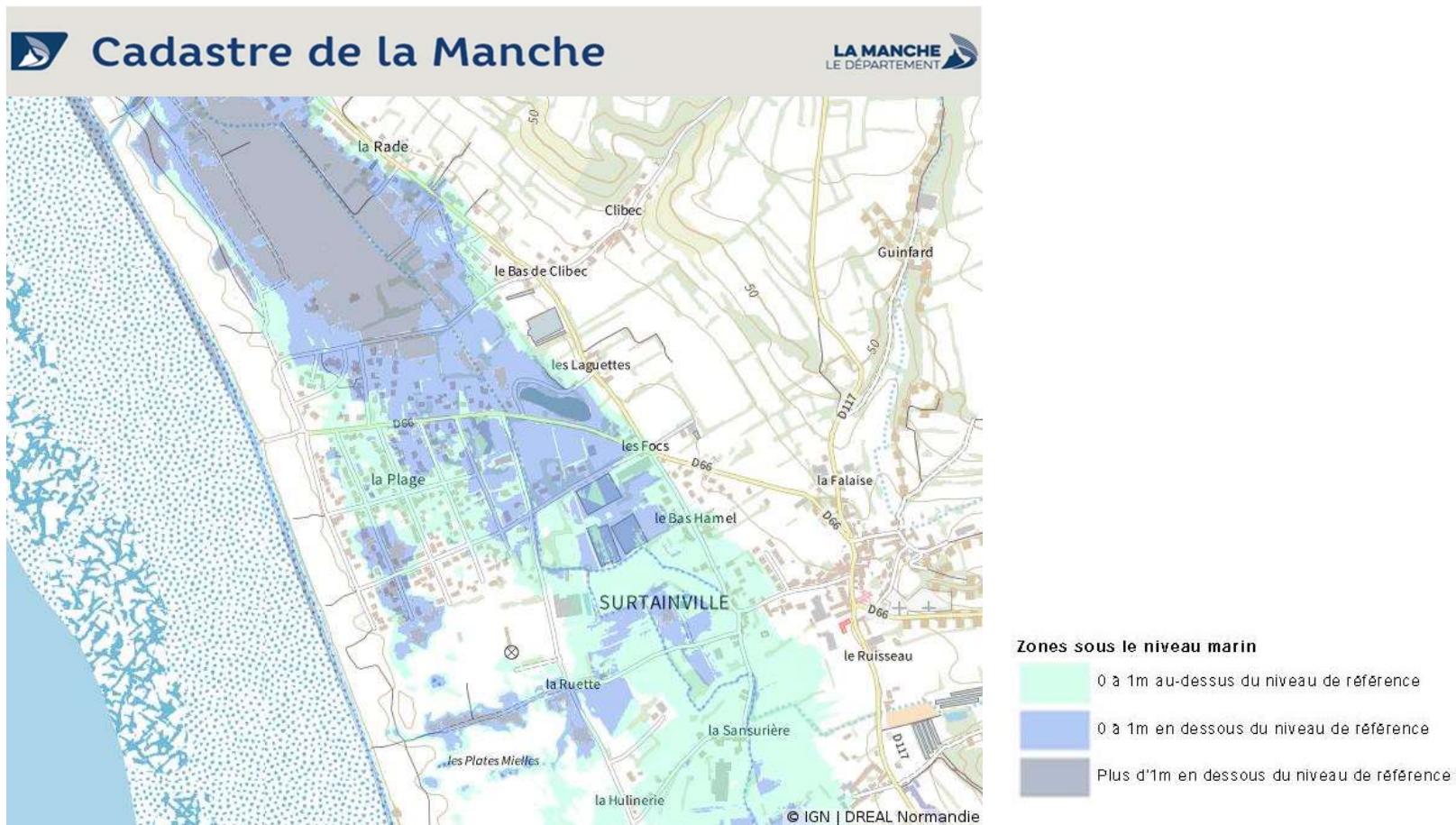
A PARTIR de QUELLES DONNEES?

Situation cadastrale de Siouville-Hague



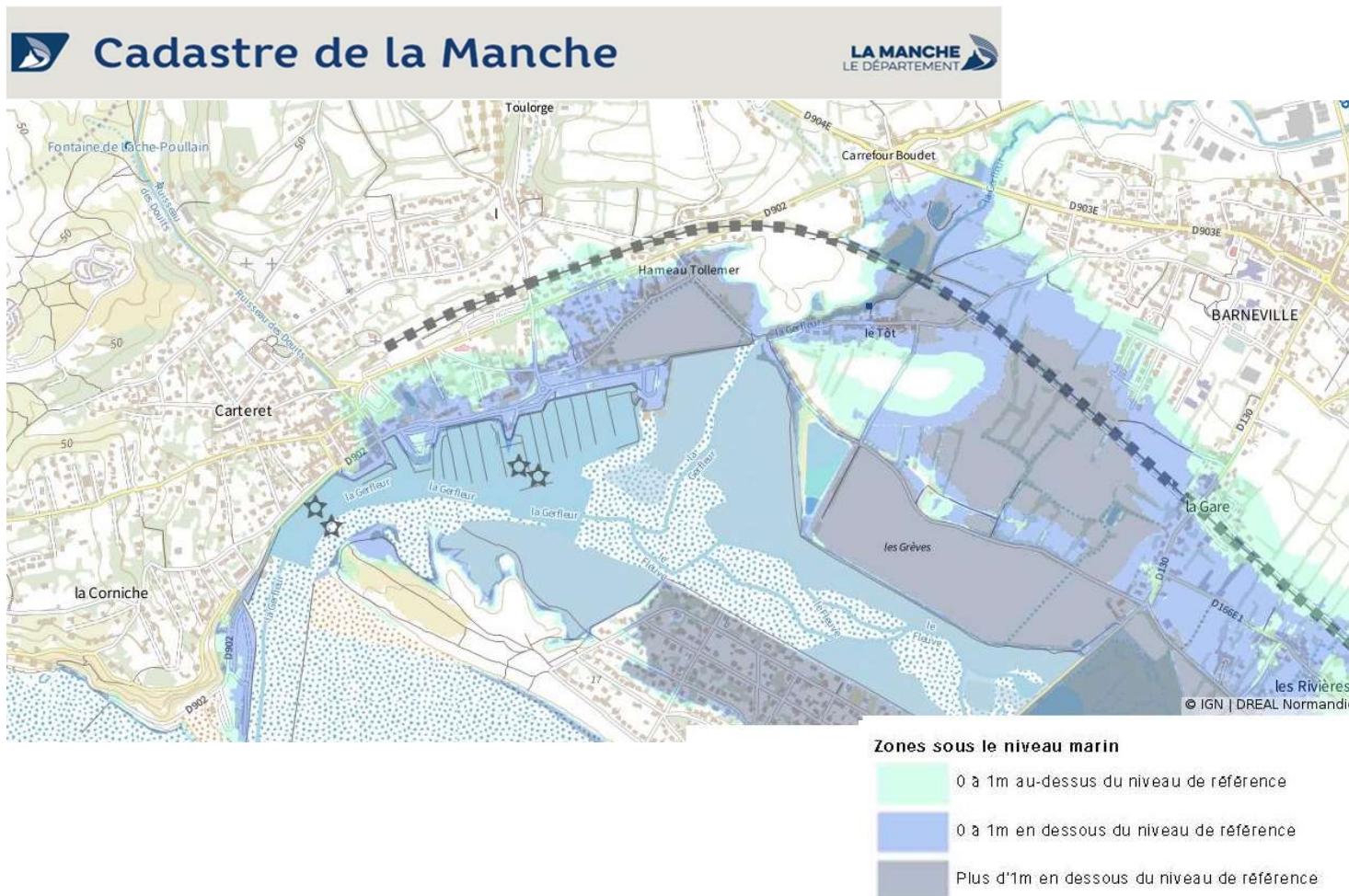
A PARTIR de QUELLES DONNEES?

Situation cadastrale de Surtainville



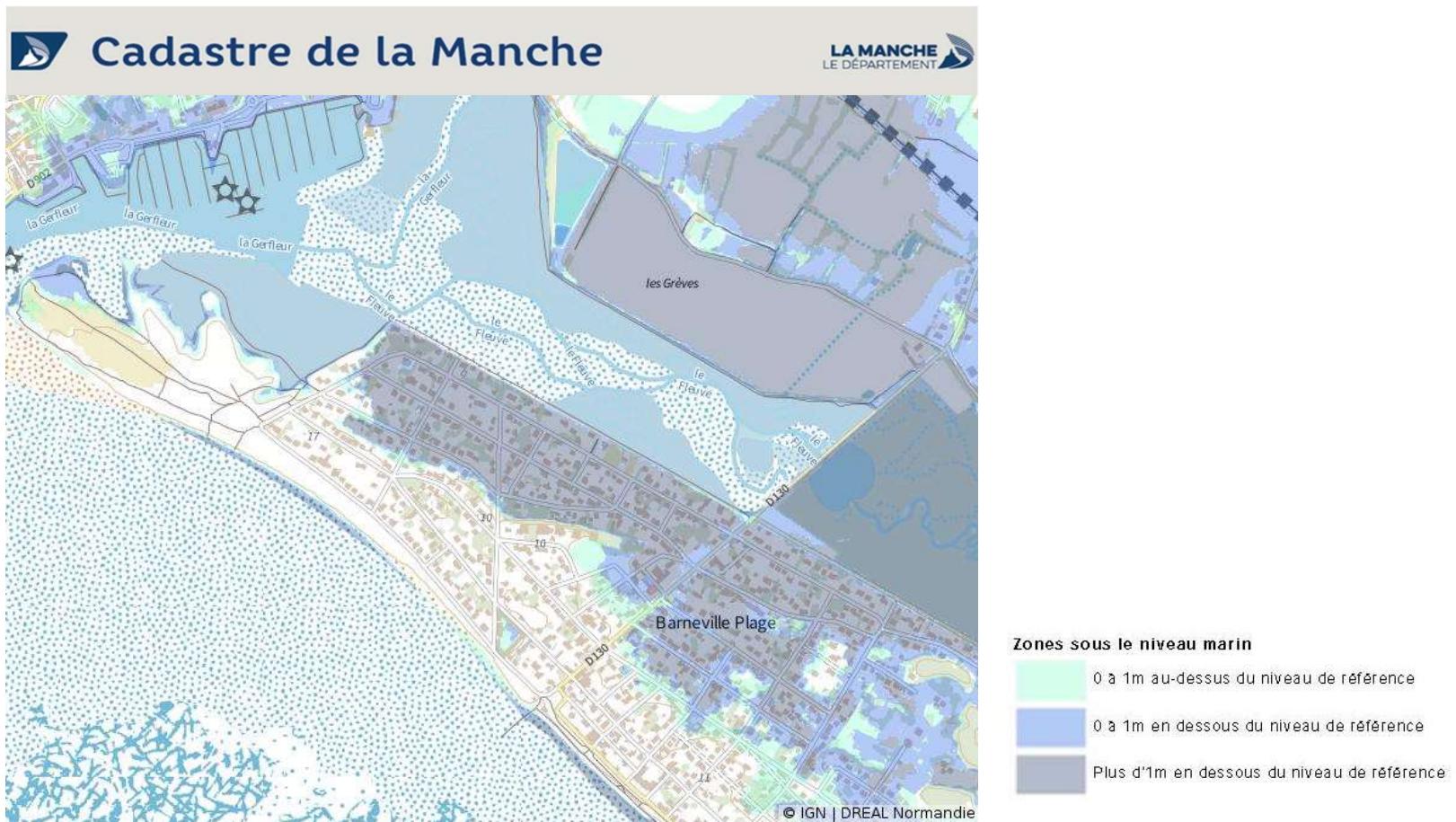
A PARTIR de QUELLES DONNEES?

Situation cadastrale de Carteret



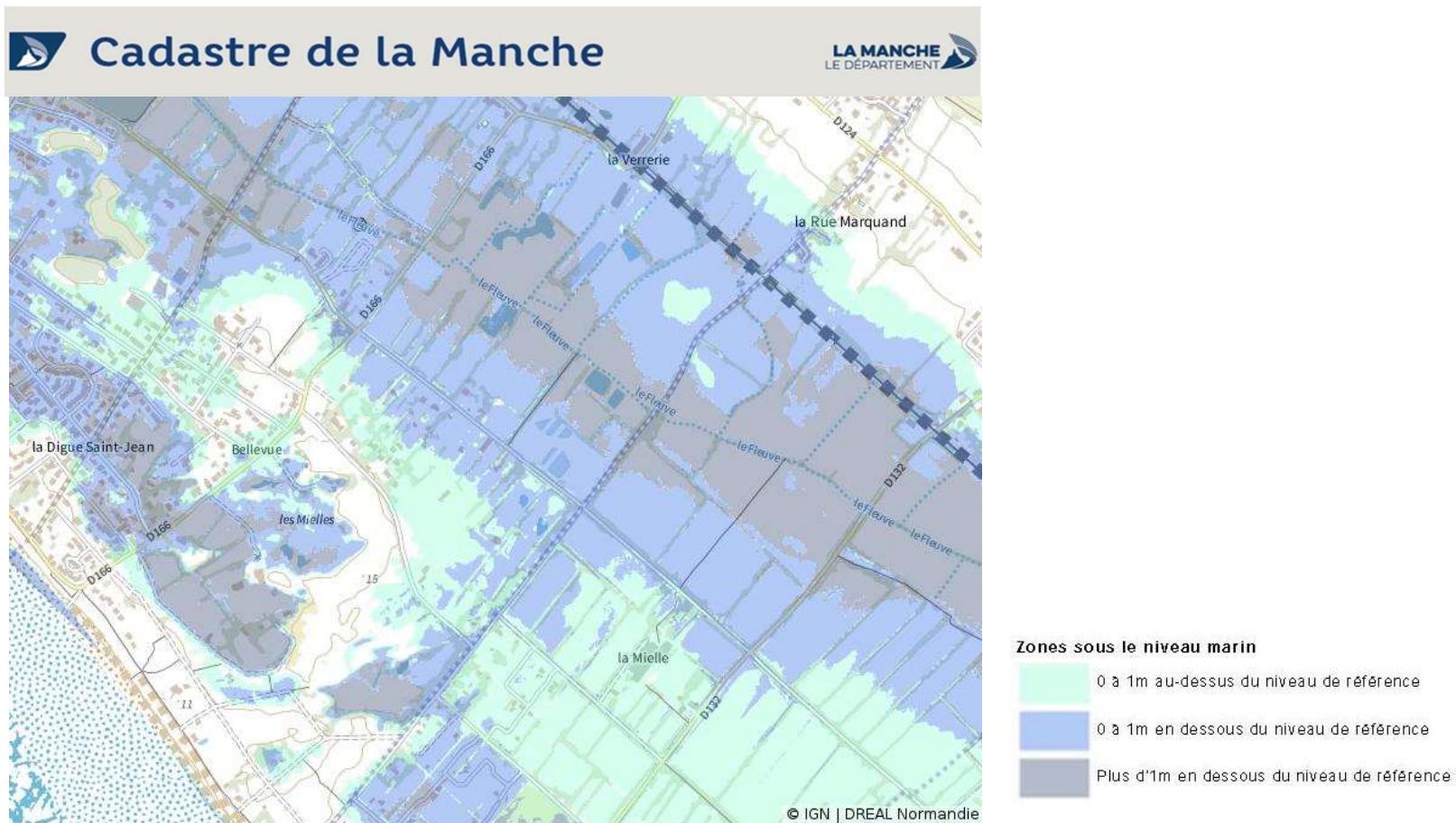
A PARTIR de QUELLES DONNEES?

Situation cadastrale de Barneville-Plage



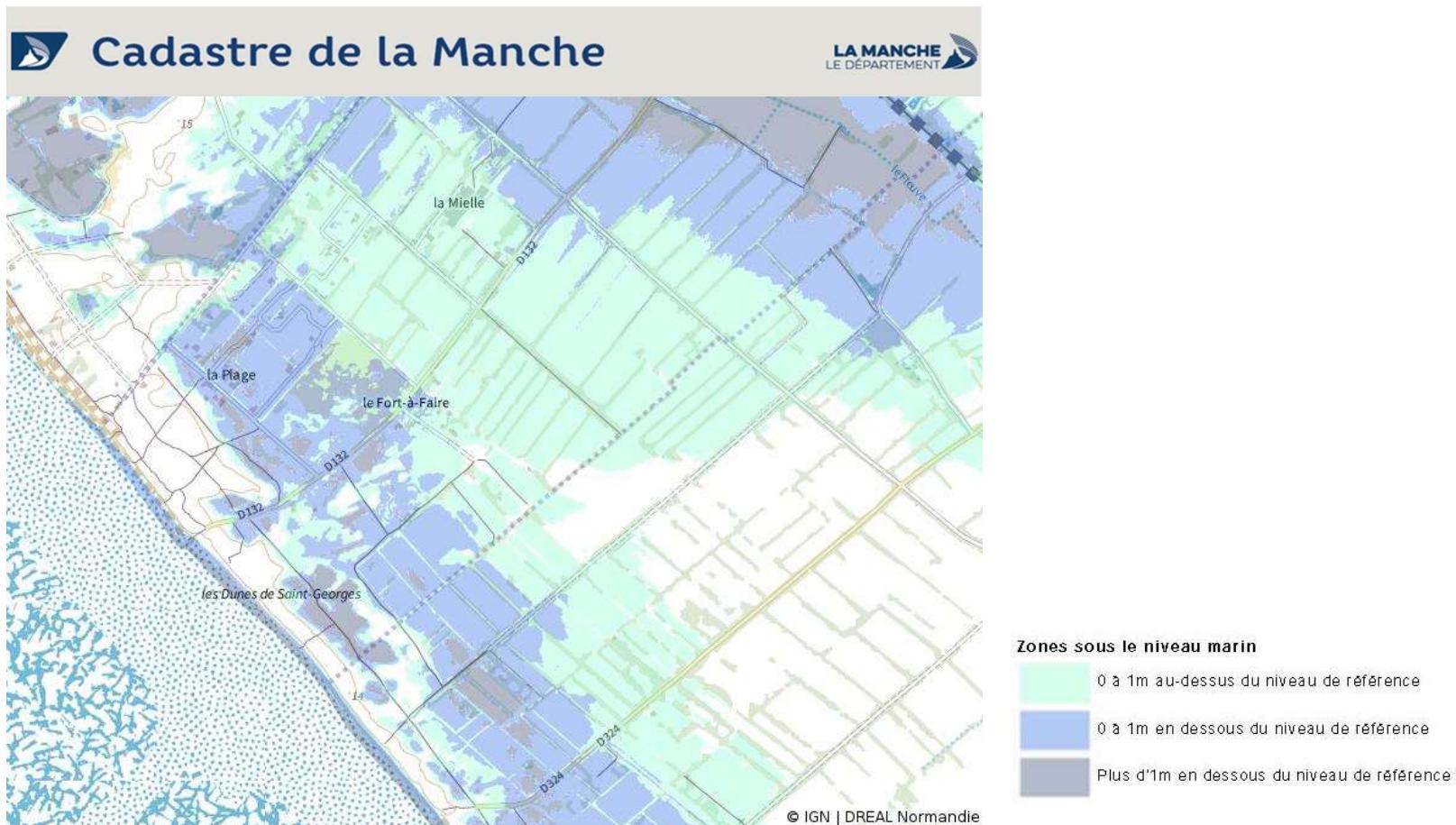
A PARTIR de QUELLES DONNEES?

Situation cadastrale de St Jean de la Rivière



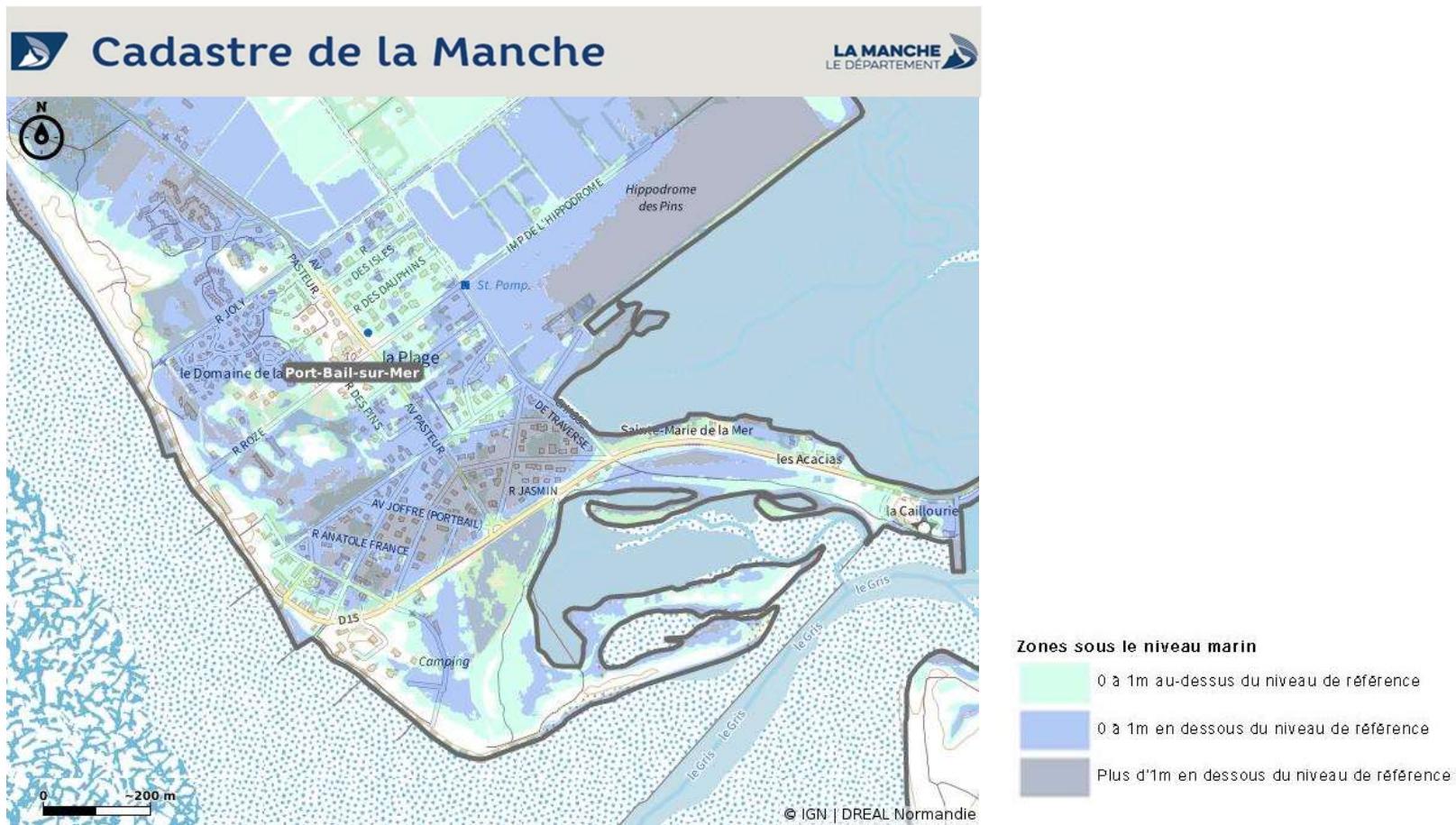
A PARTIR de QUELLES DONNEES?

Situation cadastrale de St Georges de la Rivière



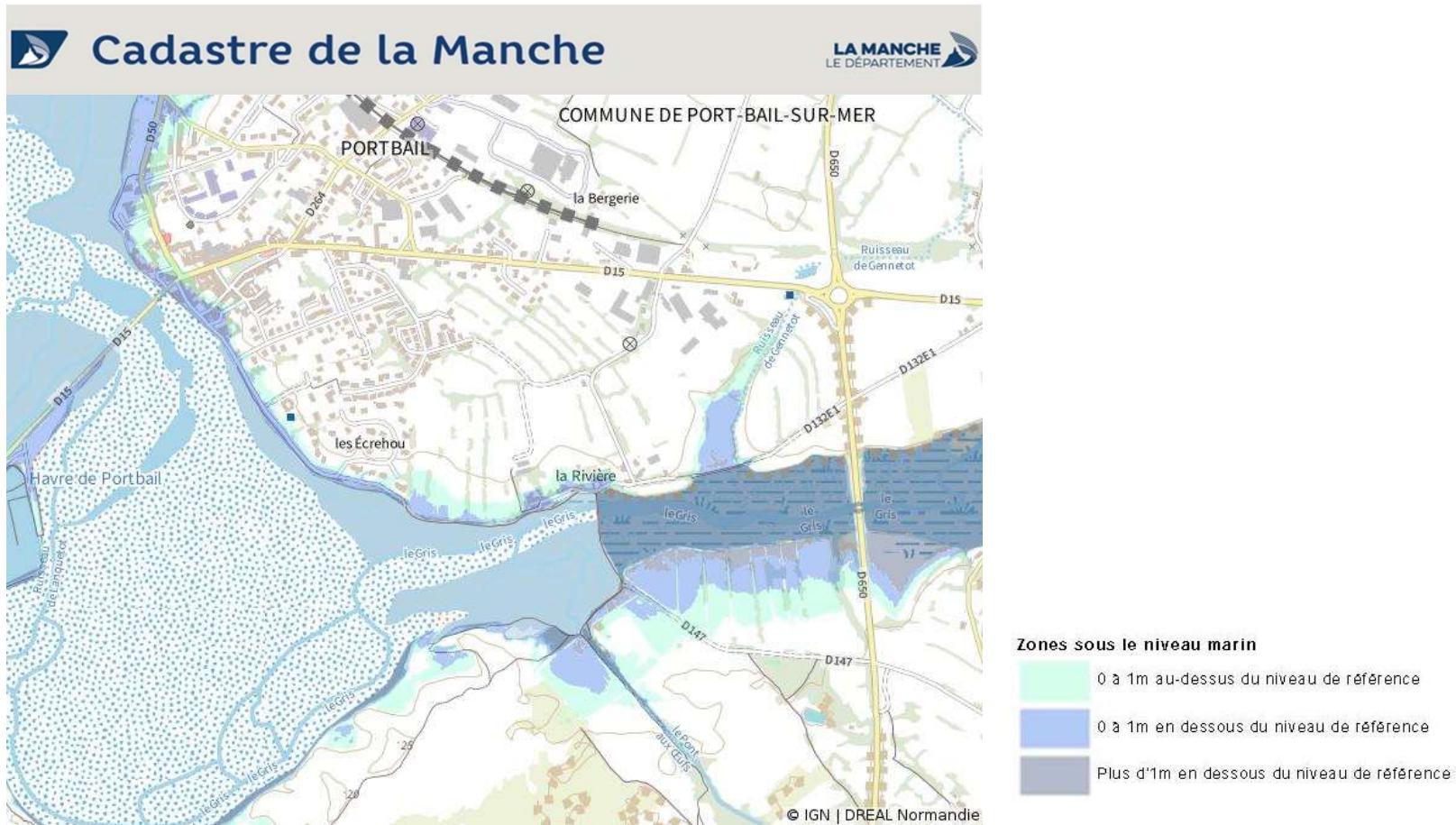
A PARTIR de QUELLES DONNEES?

Situation cadastrale de Portbail Plage



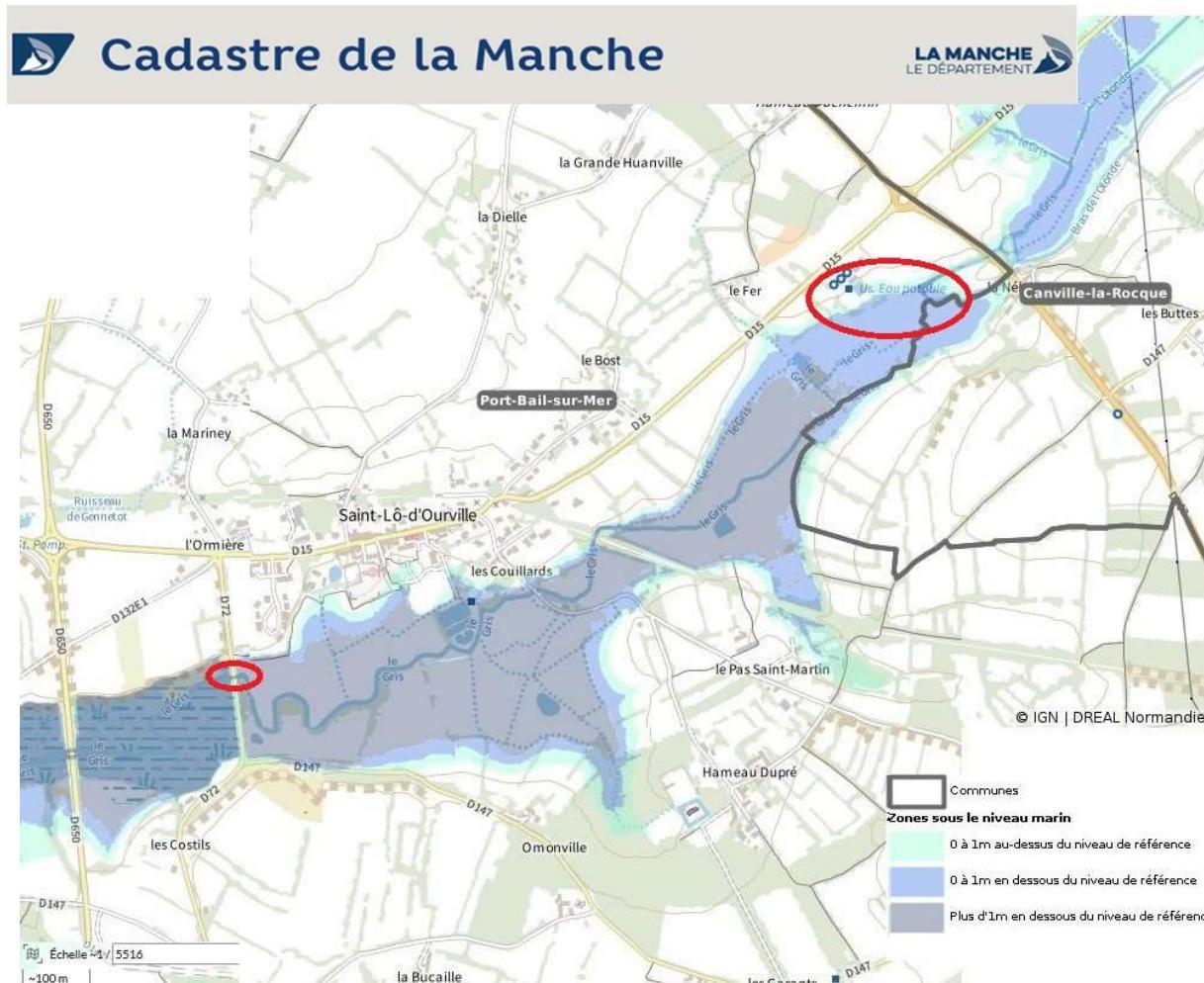
A PARTIR de QUELLES DONNEES?

Situation cadastrale de Portbail



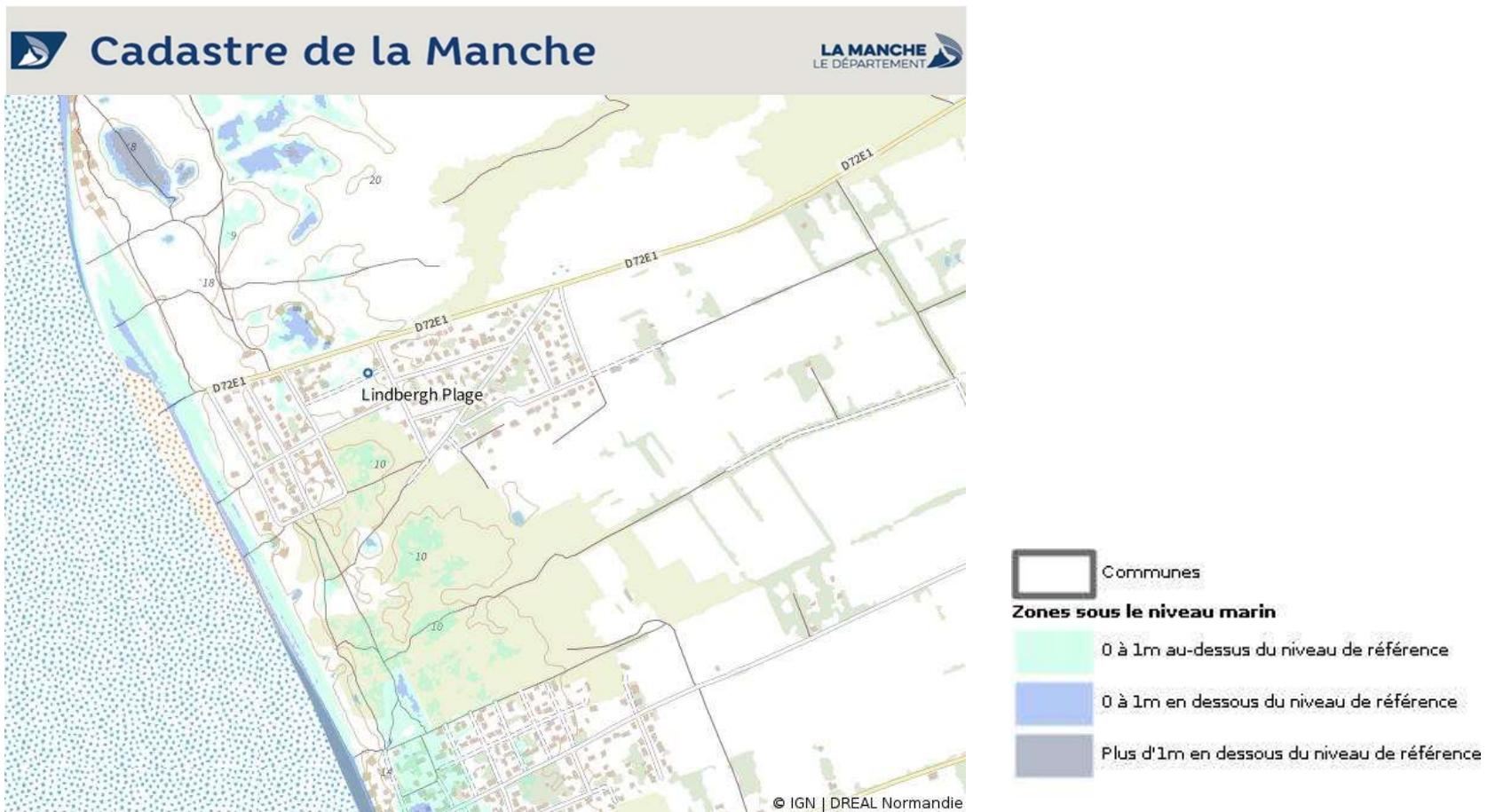
A PARTIR de QUELLES DONNEES?

Situation cadastrale de Saint-Lô d'Ourville



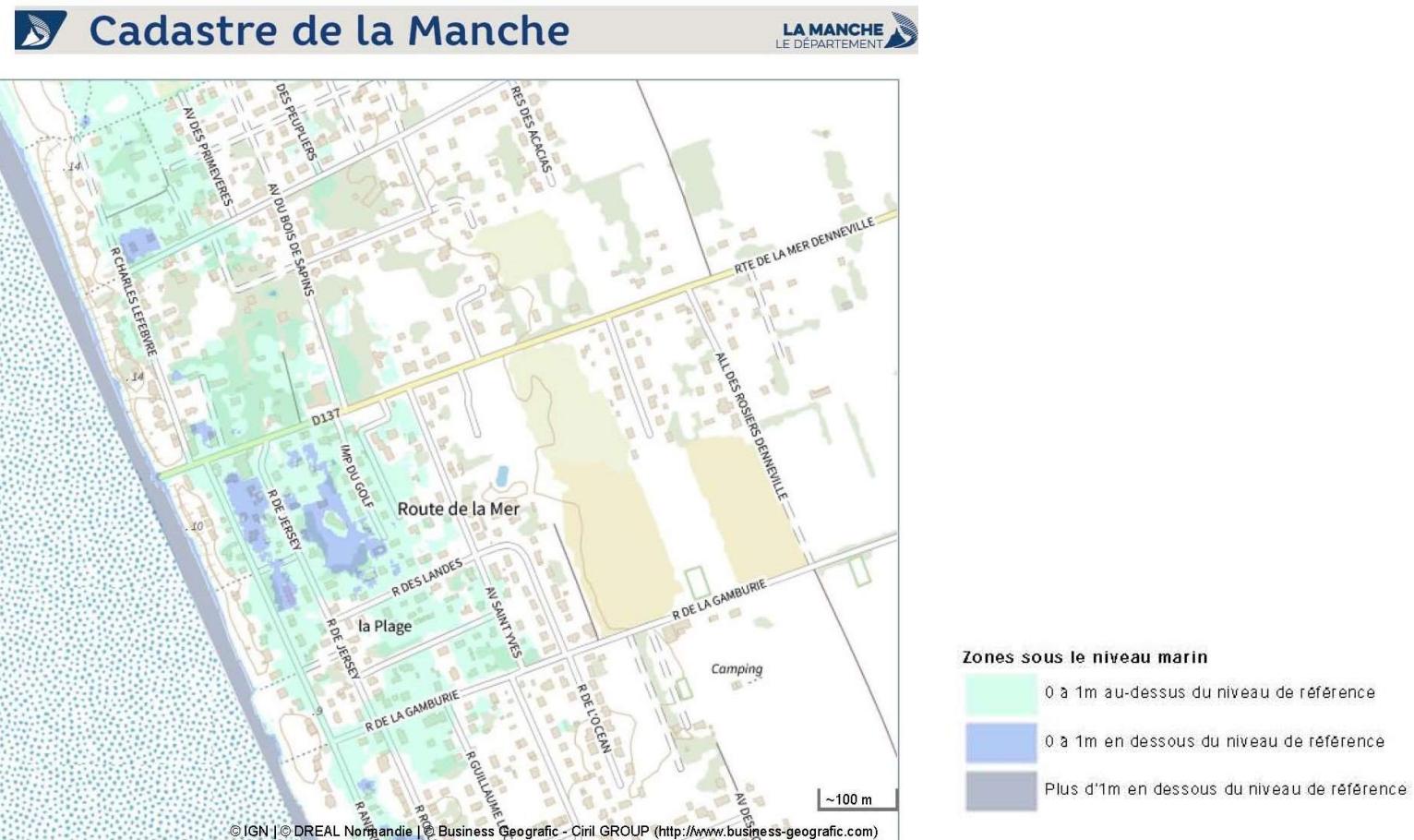
A PARTIR de QUELLES DONNEES?

Situation cadastrale de Saint-Lô d'Ourville-Lindbergh-plage



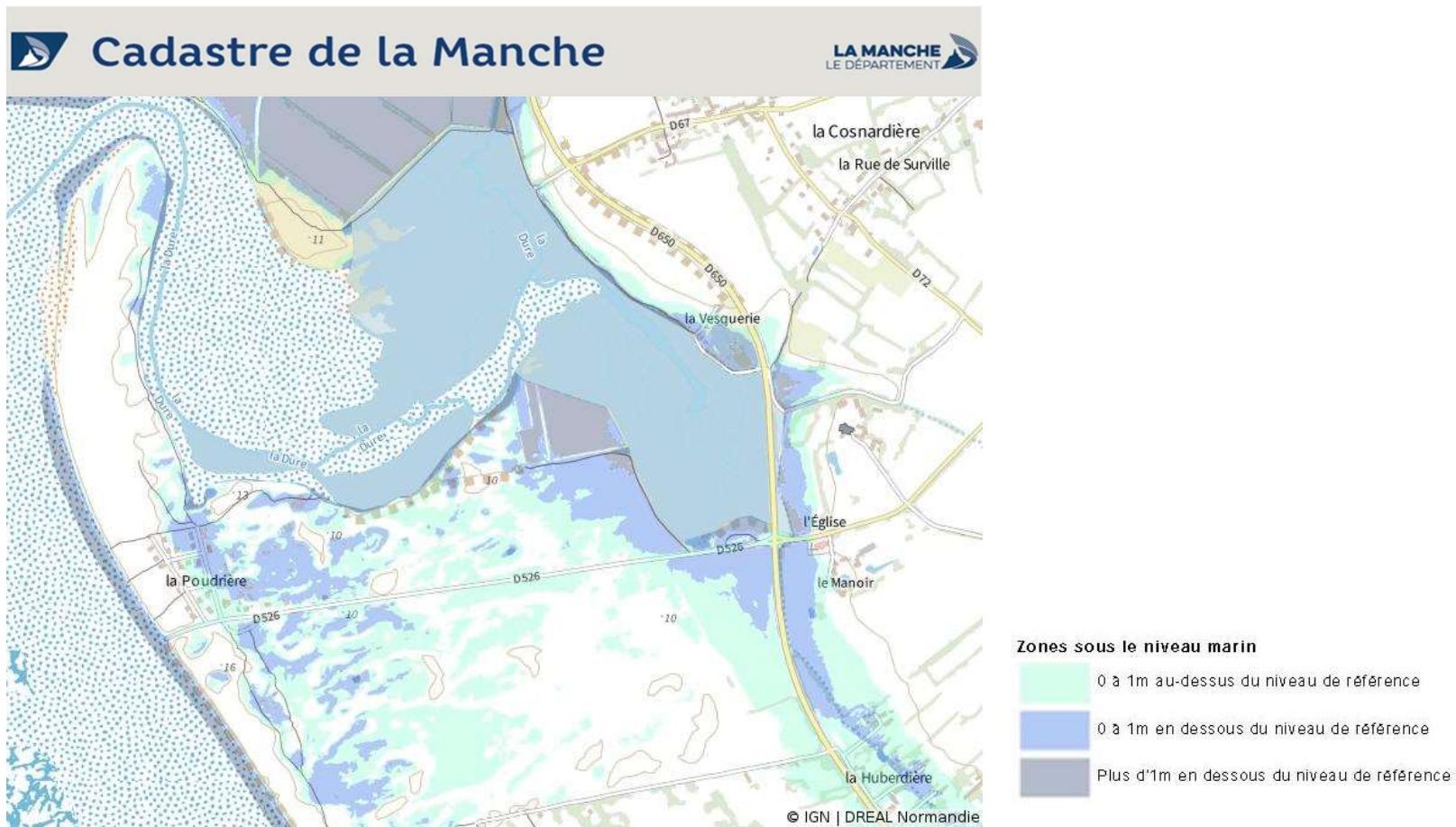
A PARTIR de QUELLES DONNEES?

Situation cadastrale de Dennevile



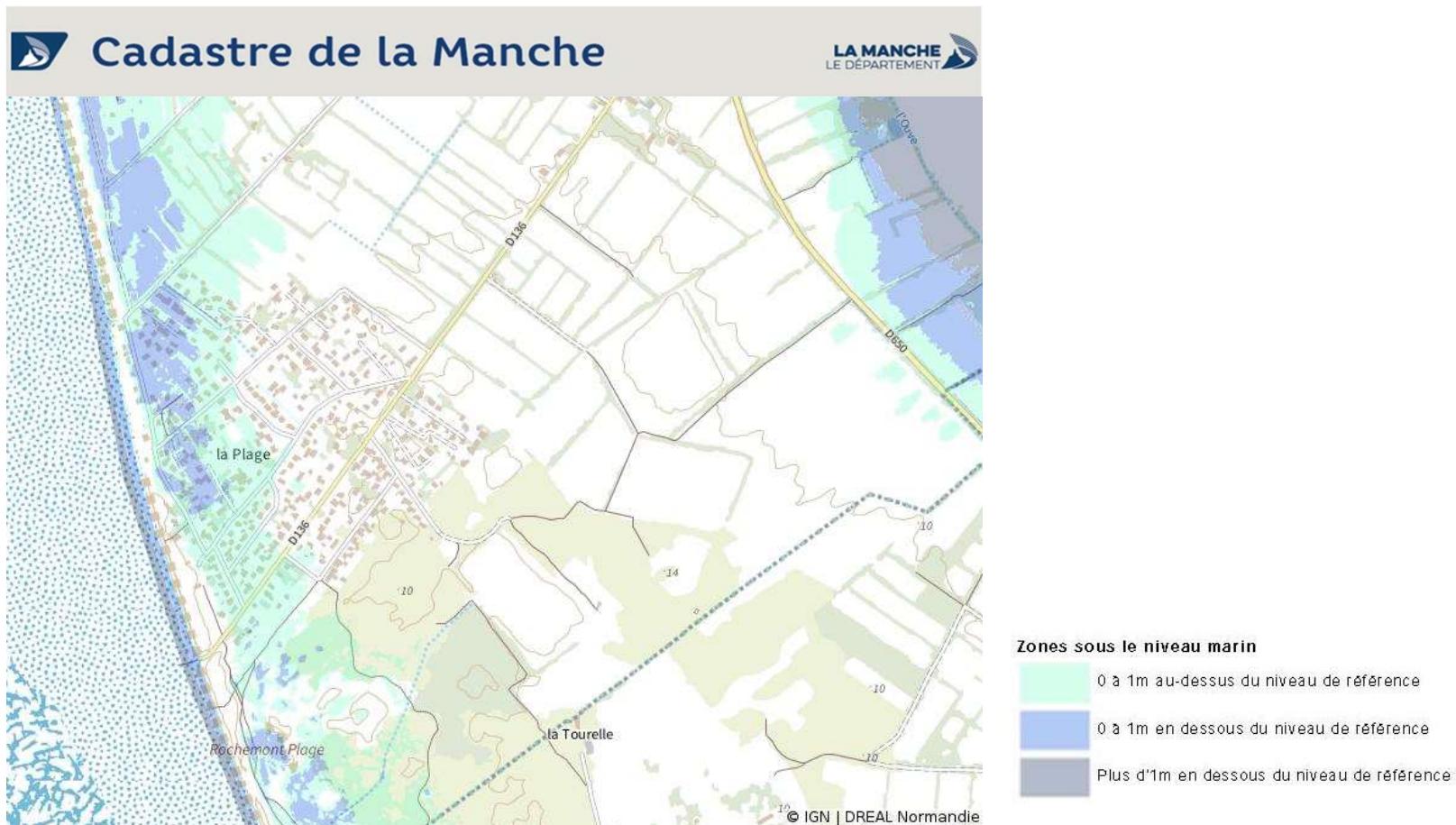
A PARTIR de QUELLES DONNEES?

Situation cadastrale de Surville



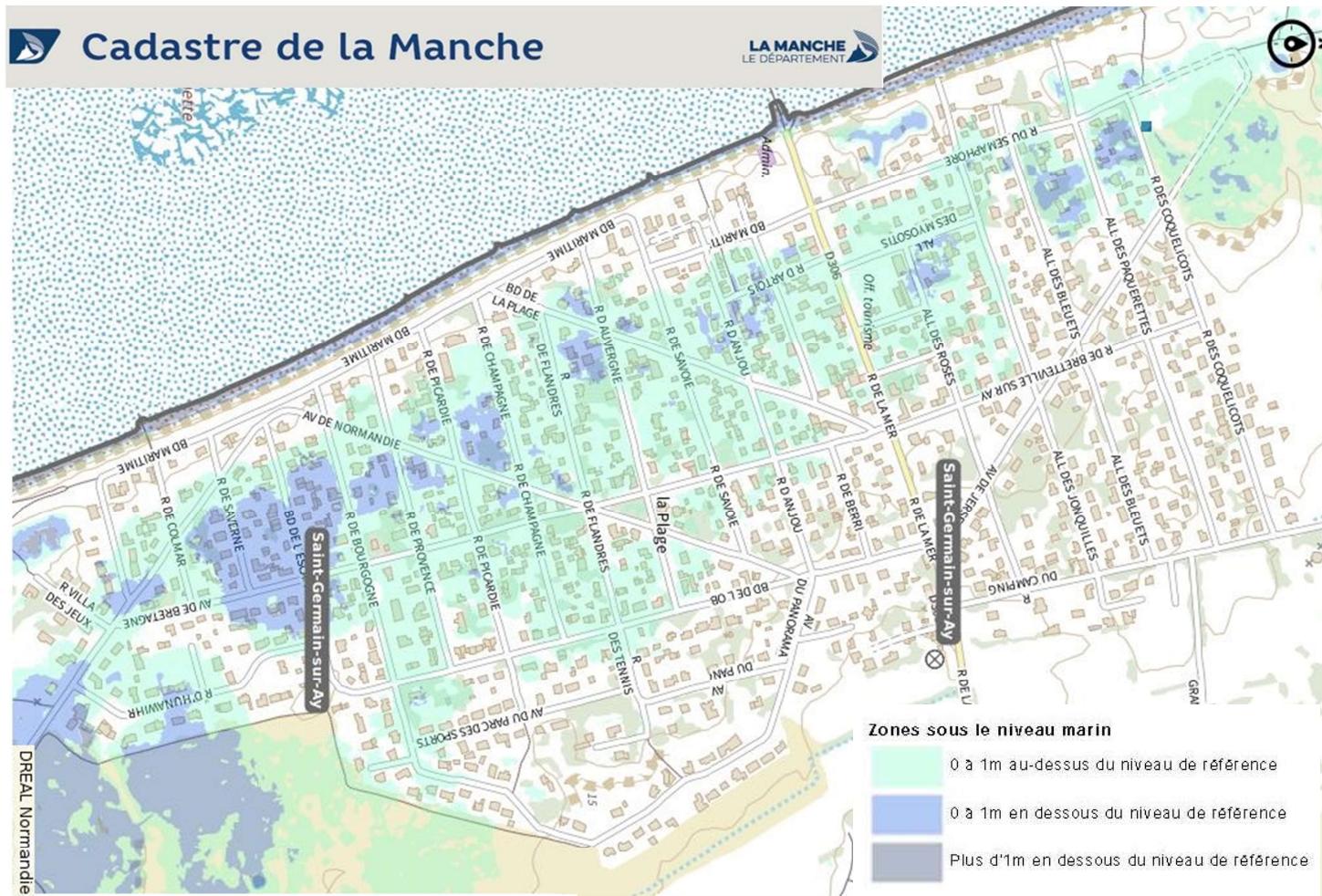
A PARTIR de QUELLES DONNEES?

Situation cadastrale de BRETEVILLE sur AY



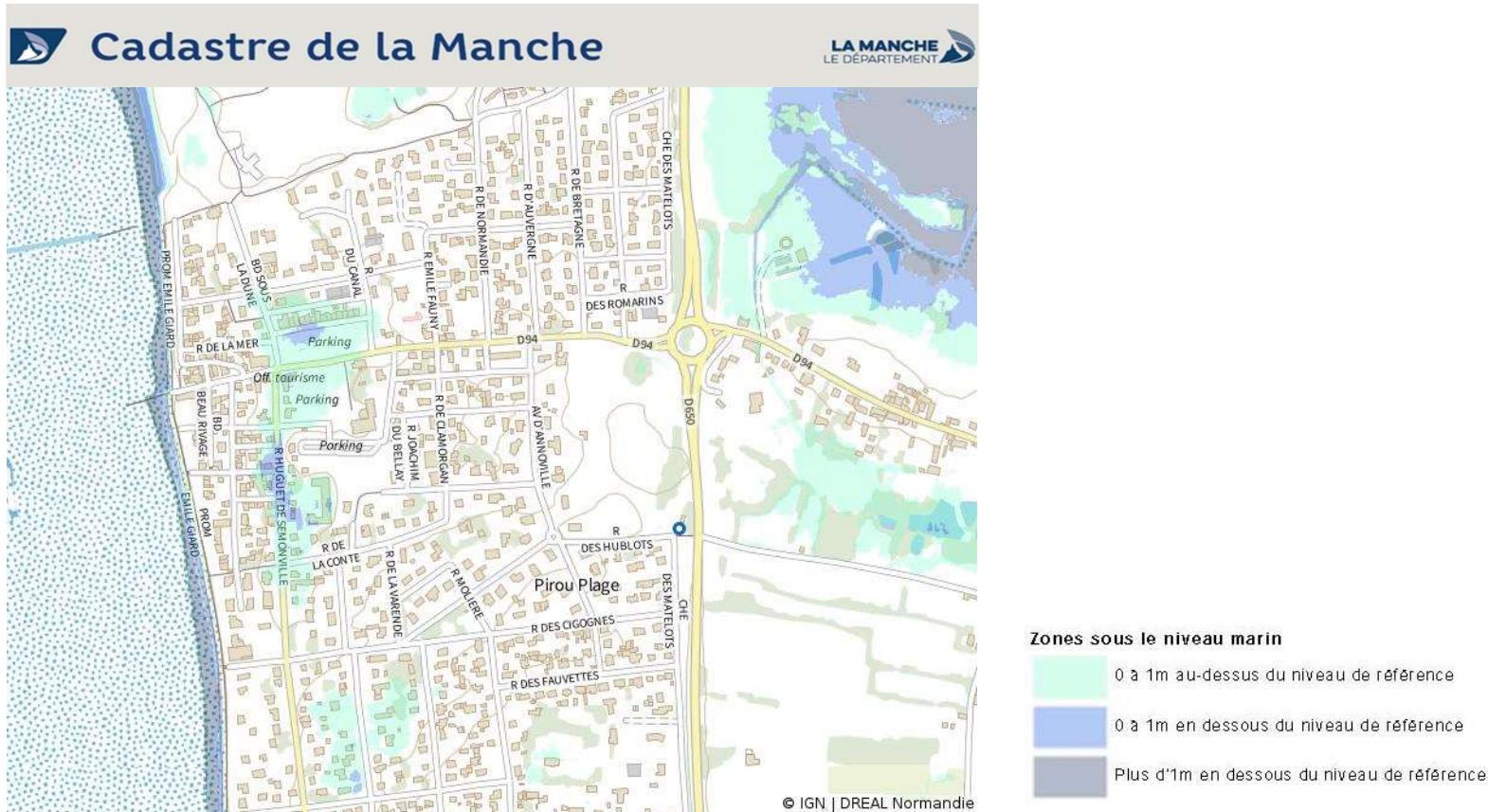
A PARTIR de QUELLES DONNEES?

Situation cadastrale de Saint Germain sur Ay



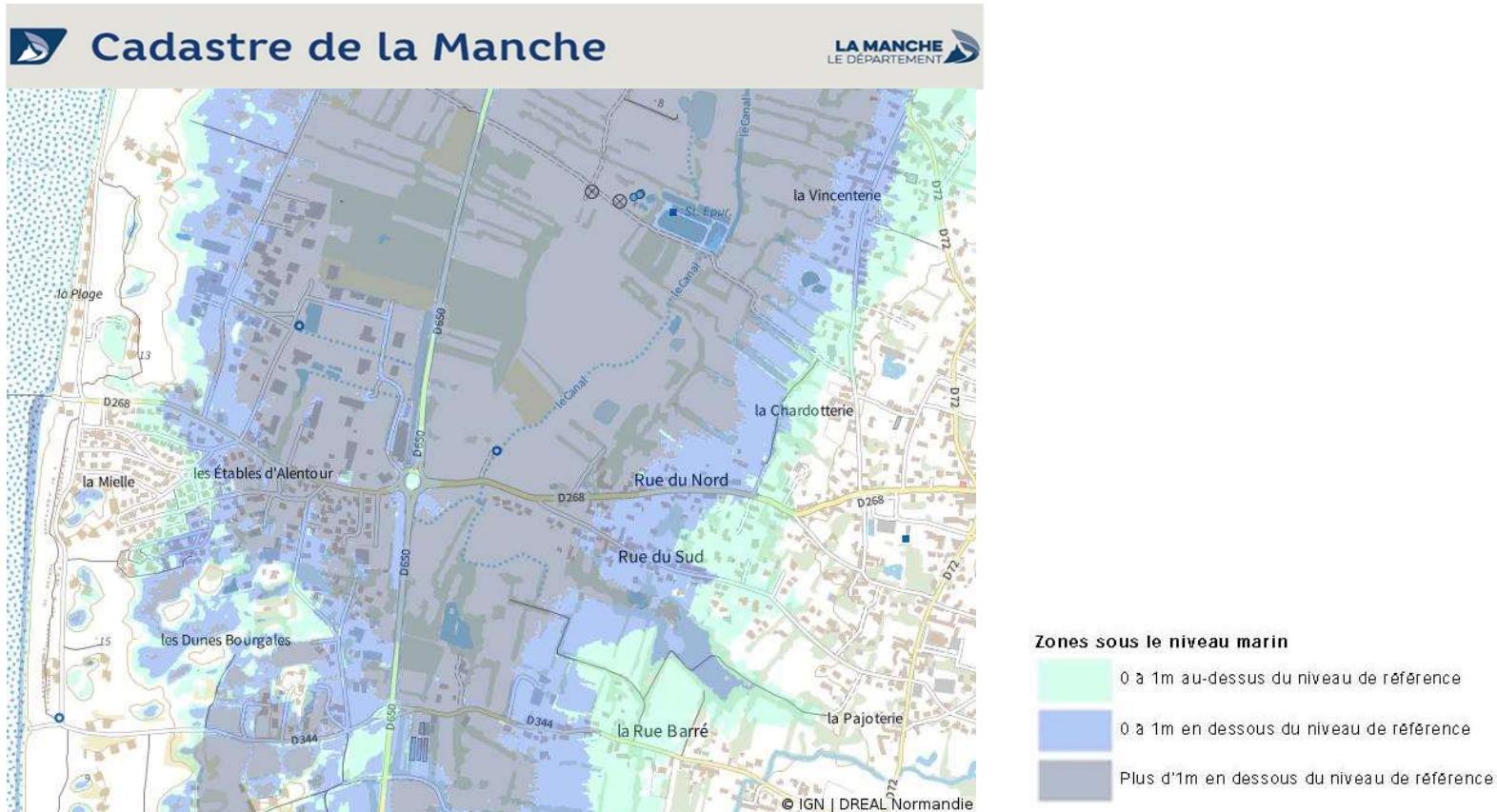
A PARTIR de QUELLES DONNEES?

Situation cadastrale de Pirou



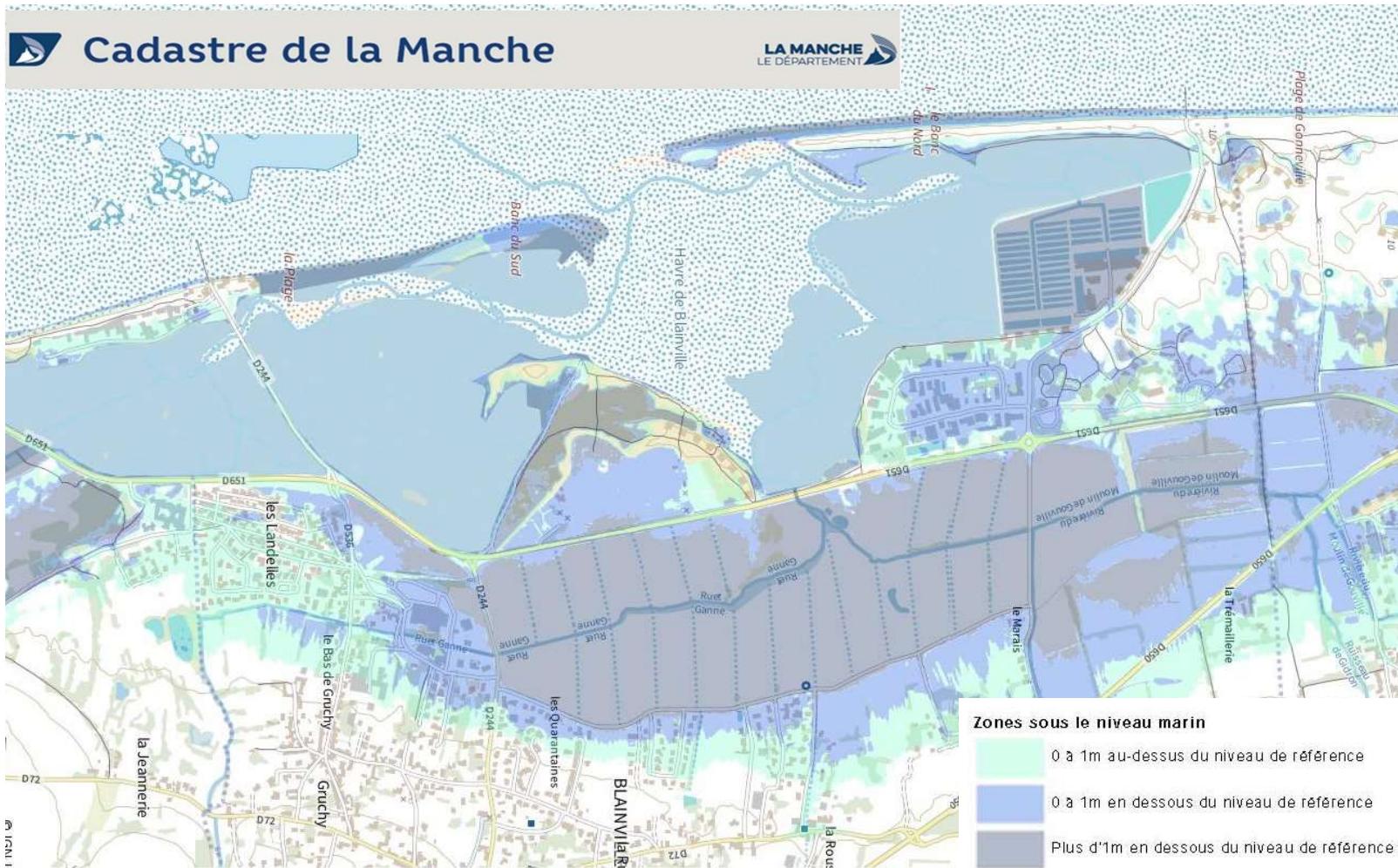
A PARTIR de QUELLES DONNEES?

Situation cadastrale de GOUVILLE



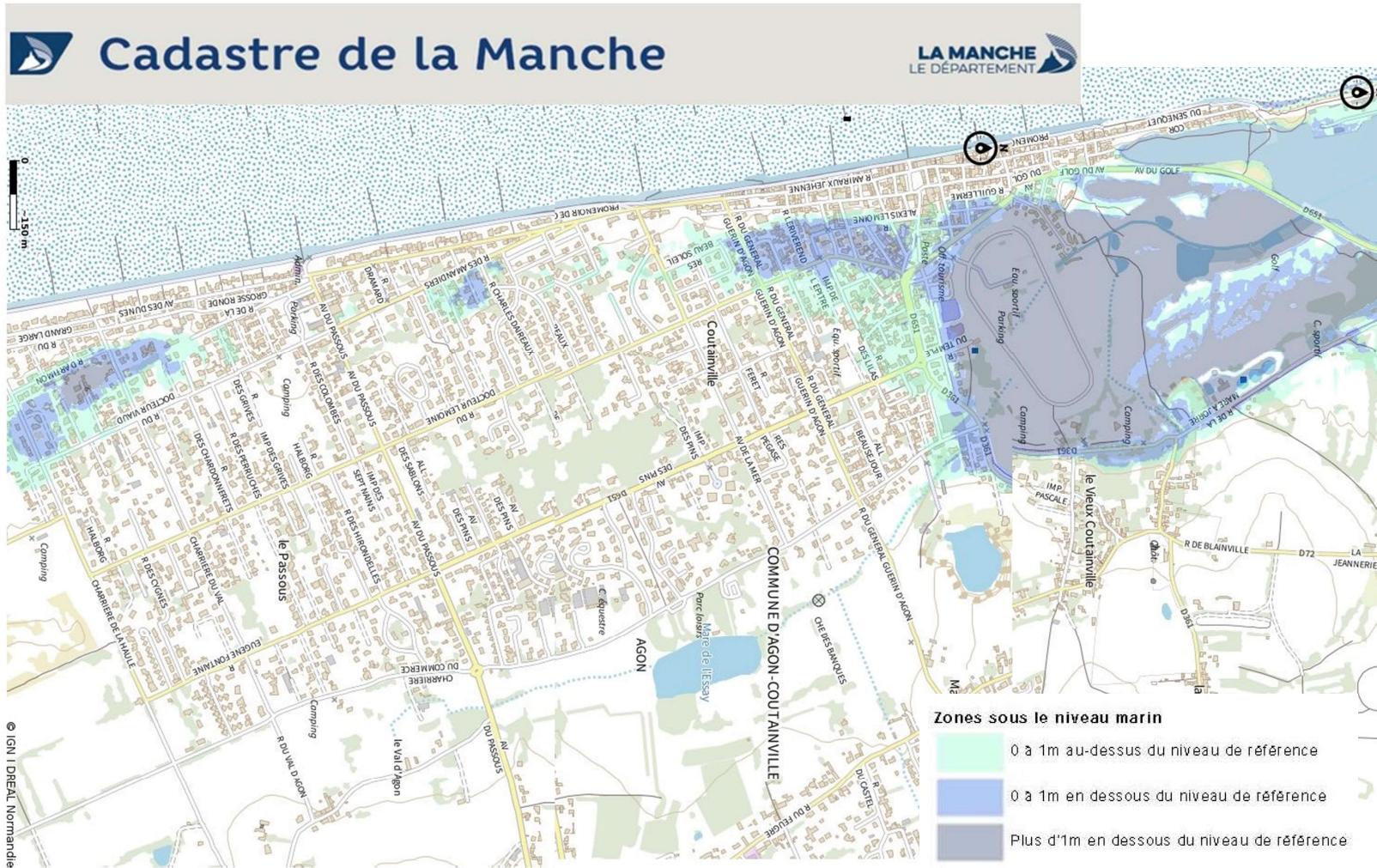
A PARTIR de QUELLES DONNEES?

Situation cadastrale de BLAINVILLE



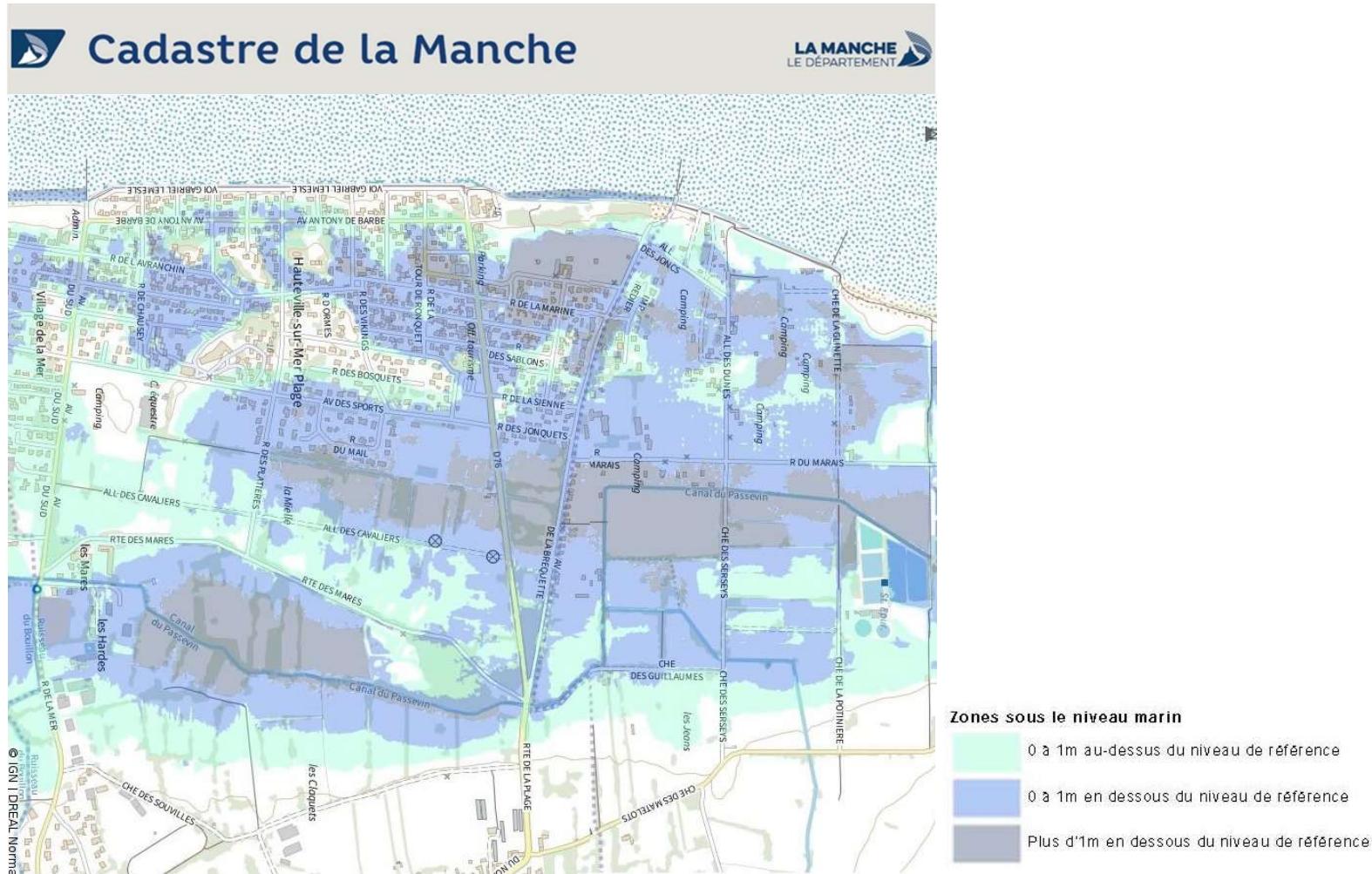
A PARTIR de QUELLES DONNEES?

Situation cadastrale de COUTAINVILLE



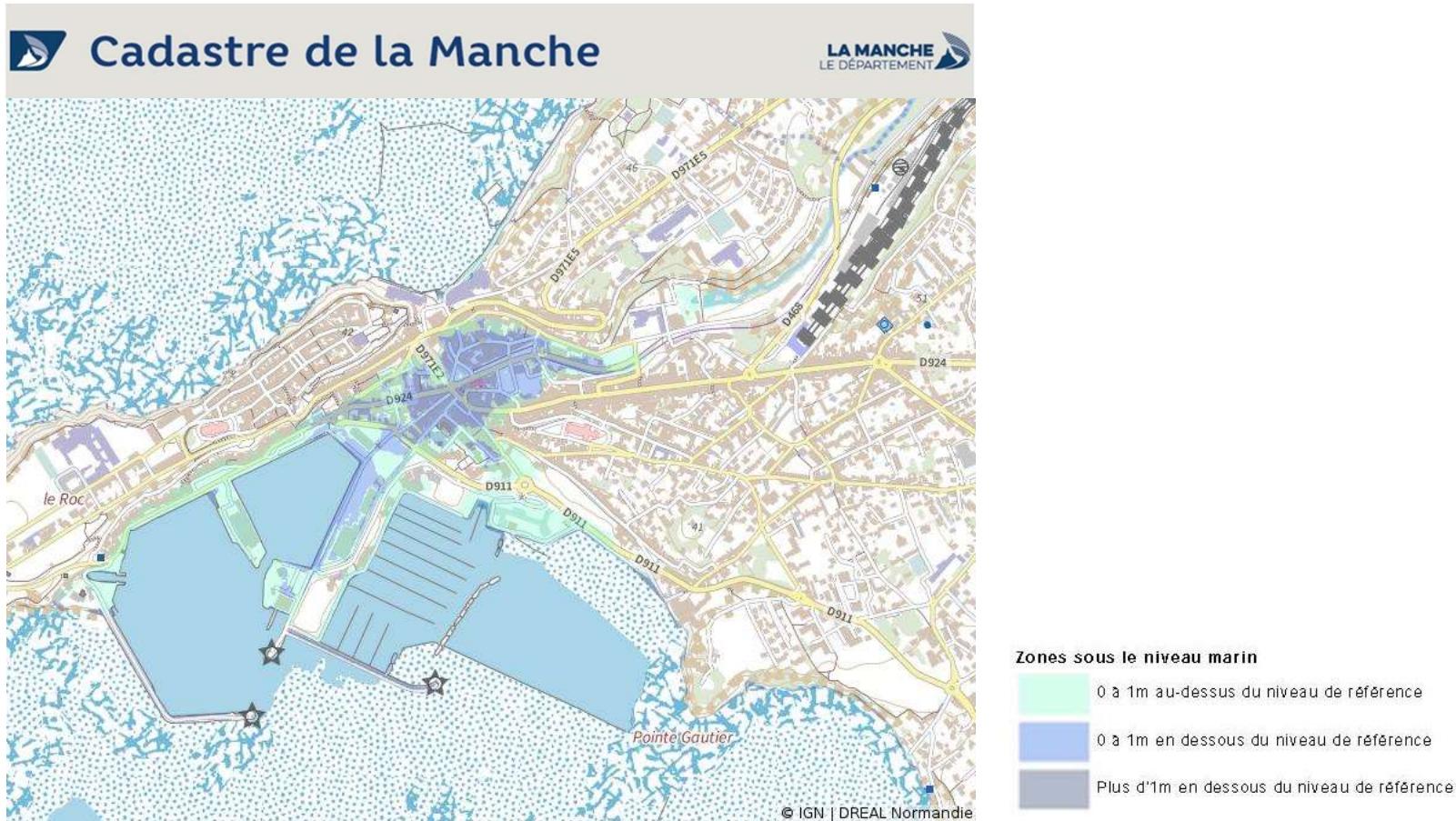
A PARTIR de QUELLES DONNEES?

Situation cadastrale de HAUTEVILLE



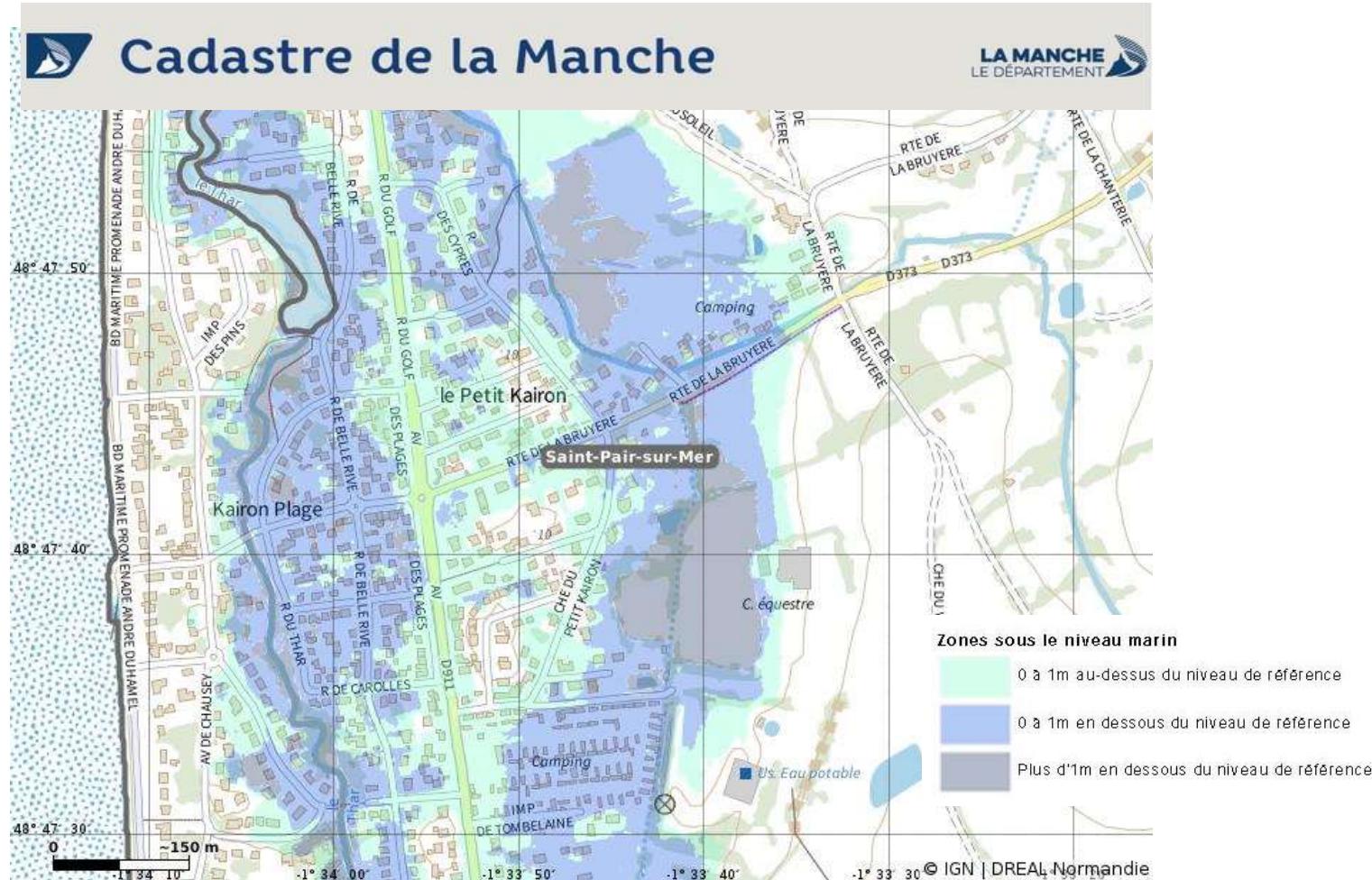
A PARTIR de QUELLES DONNEES?

Situation cadastrale de GRANVILLE



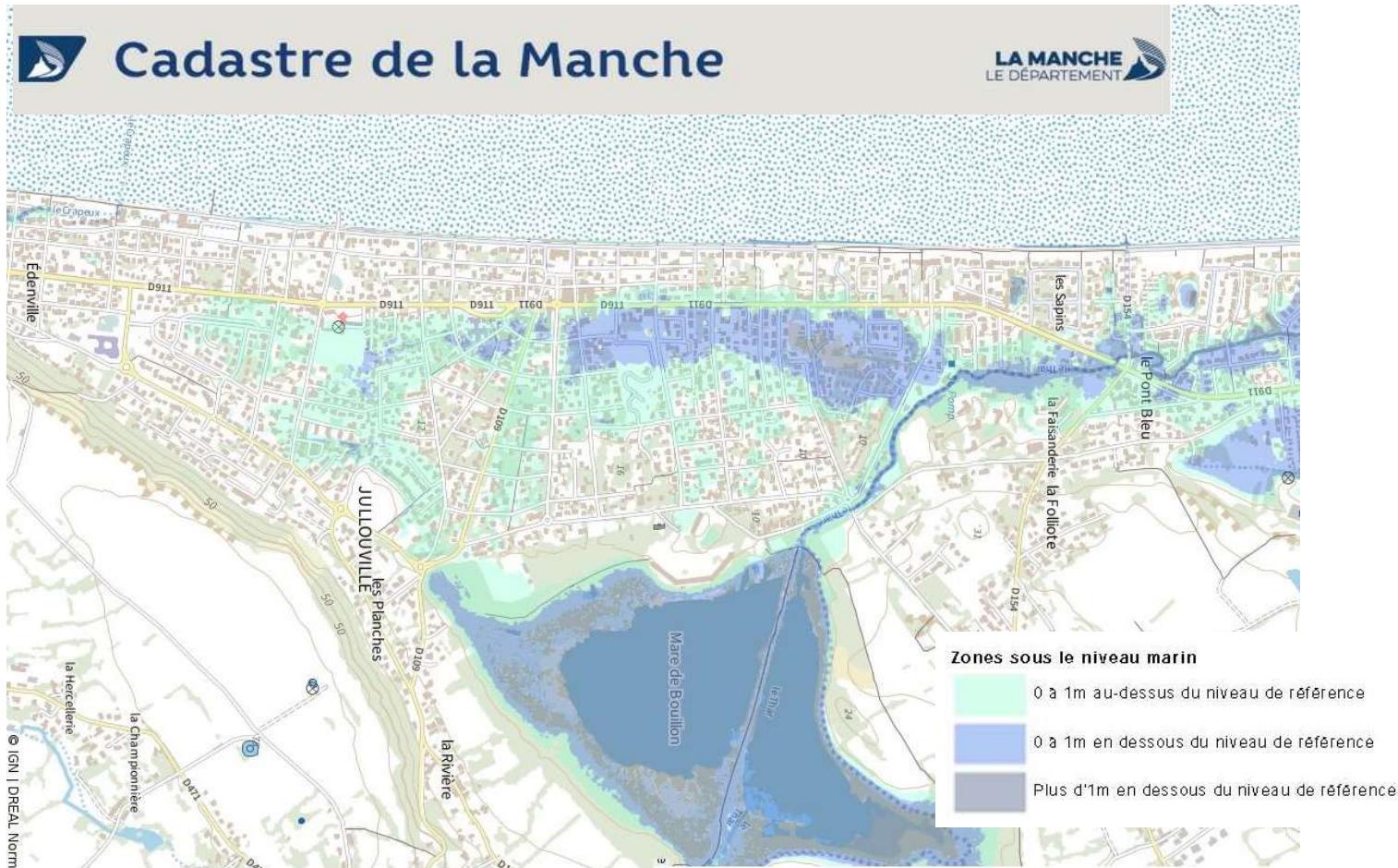
A PARTIR de QUELLES DONNEES?

Situation cadastrale de Kairon plage



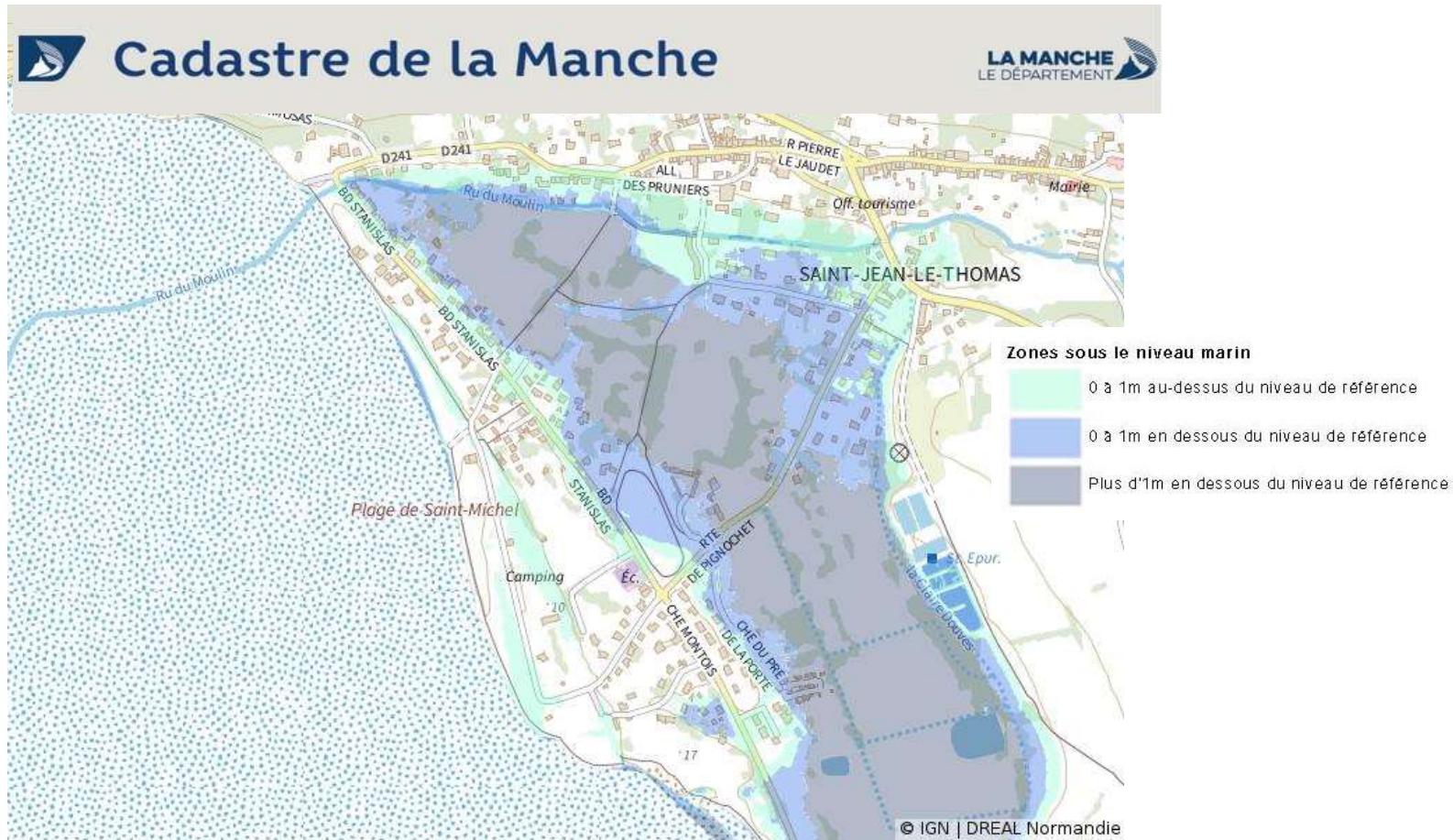
A PARTIR de QUELLES DONNEES?

Situation cadastrale de JULOUVILLE



A PARTIR de QUELLES DONNEES?

Situation cadastrale de ST JEAN LE THOMAS



A PARTIR de QUELLES DONNEES?

Situation cadastrale de GENETS



PAPI de Charente-Maritime

Programme d'Action de Prévention des Inondations

Suite aux travaux d'urgence post Xynthia, un programme d'ouvrages de protection contre les submersions marines réparti entre 8 PAPI(s) a été mis en place. Les études et travaux du Plan digues en Charente-Maritime ce sont **230 millions d'euros** dont 180 M€ sous maîtrise d'ouvrage du Département. (**Financement: 40% Etat, 20% Département, 20% Région, 20% Propriétaires/ Communes / EPCI**)

PAPI Nord Aunis

Digue du Bas-Bizet (0,5 M€) : Chantier livré en 2013

Renforcement des digues Charron/Esnandes (4,8 M€) : Chantier livré en 2016

Digues de retrait Esnandes/Charron (5,6 M€) : Travaux 2023-2026

Système d'endiguement Nord de Charron (4 M€) : Travaux 2026-2027

Volet charentais du PAPI Vendée Sèvre Autize (3 M€) : Études 2023-2025

PAPI Agglomération de La Rochelle

Digues de l'Anse de Godechaud, Aytré/Angoulins (5,9 M€) : Chantier livré en 2018

Protection de la Ville en Bois, La Rochelle (9,5 M€) : Chantier livré en 2018

Protection de la Prée de Sion, Esnandes (1,1 M€) : Chantier livré en 2021

Protection du secteur de Pampin, L'Houmeau (0,5 M€) : Chantier livré en 2022

Protection secteur de Port Neuf, La Rochelle (10,1 M€) : Chantier livré en 2021

Protections individuelles sur Lauzières et protection collective au lieu-dit La Fertalière à L'Houmeau (0.35 M€) : Chantier livré en 2024

PAPI de Charente-Maritime

Programme d'Action de Prévention des Inondations

Papi île de Ré

Digues du Boutillon (10,4 M€) : Chantier livré en 2016
Protection du Port de La Flotte (4,8 M€) : Chantier livré en 2017
Reconstruction des digues de St-Clément (11 M€) : Chantier livré en 2017
Renforcement des digues de Loix (4,8 M€) : Chantier livré en 2018
Protection du village de Rivedoux (2,5 M€) : Chantier livré en 2019
Protection de Montamer à Sainte-Marie de Ré (1,4 M€) : Chantier livré en 2022
Protection de la Fosse de Loix à La Couarde (8,4 M€) : Travaux 2019-2025
Protection du Fiers d'Ars, Ars en Ré/Les Portes (9 M€) : Études 2022-2026
Protection du secteur du Port, St Martin de Ré, Protections individuelles
Travaux de création d'un parapet sur le secteur de la promenade Théodore Porcin à Rivedoux (0,6 M€) : Travaux 2024-2025

PAPI Baie d'Yves

Protection de l'île d'Aix (2,7 M€) : Livré en 2020
Protection du quartier Port Nord, Fouras-les-Bains (5 M€) : Chantier livré en 2020
Digue des Chaudières, Anse de Fouras-les-Bains (1,4 M€) : Chantier livré en 2022
Digue de la réserve naturelle, marais d'Yves (7,4 M€) : Chantier livré en 2023
Protection de la Pointe de la Fumée (4,5 M€) : Travaux 2024 - 2025
Protection de la commune de Châtelailon-Plage (6,6 M€) : SILYCAF
Protection du village des Boucholeurs (9,5 M€) : SILYCAF

PAPI de Charente-Maritime

Programme d'Action de Prévention des Inondations

PAPI Charente Estuaire

Protection du bourg de Port-des-Barques (4,8 M€) : Chantier livré en 2018
Renforcement des digues de l'estuaire (15 M€) : Études 2021-2026
Protection du quartier Libération à Rochefort (4 M€) : Travaux 2025
Protection de Tonnay-Charente (0,7 M€) : Études 2022-2025
Protection du village du Vergeroux (0,9 M€) : Études 2022-2025
Protection du sud est de Rochefort: Études 2022-2026
Protection de l'entrée de l'estuaire de la Charente : Études 2022-2026
Protection du sud ouest de Rochefort : Études 2024-2026

PAPI île d'Oléron

Protection du bourg de Saint-Trojan (2M€) : Chantier livré en 2018
Renforcement des protections de Boyardville (9,4 M€) : Chantier livré en 2020
Digues de Lannelongue et La Perroche (0,3 M€) : Chantier livré en 2020
Protection des villages des Allards et d'Ors (1,4 M€) : Travaux 2025-2026

PAPI de Charente-Maritime

Programme d'Action de Prévention des Inondations

PAPI de la Seudre

Rehaussement des digues de Ronce-les-Bains (1,3 M€) : Travaux 2026
Protection de la commune de l’Éguille/Seudre (0,6 M€) : Travaux fin 2026
Protection de la commune de Saujon (2,2 M€) : Études 2023-2026
Protection de la commune de La Tremblade (1,5 M€) : Études 2021-2025
Protection de la commune de Chaillevette (1,3 M€) : Études 2023-2026

PAPI Estuaire de la Gironde

Confortement des digues en rive de l'estuaire de Mortagne à Blaye (7,7 M€) : Études 2023-2025
Protection de Meschers-sur-Gironde (2,3 M€) : Études 2025
Protection du port des Monards (0,9 M€) : Études 2025
Protection de Barzan Plage (1,5 M€) : Travaux 2025
Protection de Chenac Saint-Seurin d'Uzet (0,8 M€) : Travaux 2026